

**LA VIE D'UNE EGLISE POPULAIRE**



# **SAINT-SAUVEUR**

**DE LILLE**



**LILLE**

**IMPRIMERIE DE LA CROIX DU NORD  
1917**

*15, rue d'Angleterre, 15*

Vu et permis d'imprimer :

A. MARGERIN  
Recteur de l'Université Catholique  
*Vic. gén.*

*Lille, le 15 Janvier 1914.*

*www.lillechatellenie.fr*

## LA VIE D'UNE ÉGLISE POPULAIRE

---

# SAINT-SAUVEUR DE LILLE

---

### Lille au XII<sup>e</sup> siècle

Un bourgeois du temps va nous conduire, si vous l'acceptez pour guide. Riche drapier de Bruges, les intérêts de son négoce rappellent à Lille, où la foire très fréquentée de la Saint- Pierre bat son plein, l'an du Seigneur 1144.

Hier soir, il est descendu chez un ami qui habite rue au Péterinck : ne souriez pas ; maints nobles et maints puissants propriétaires y ont à l'époque leur demeure.

Ce matin, il entreprend de visiter la ville. A deux pas de son pied à terre s'élève la Collégiale Saint-Pierre, qui a son entrée en face de la rue d'Angleterre actuelle, et son chevet à la partie nord de notre Palais de justice.

Bon chrétien, notre bourgeois entre sous les hautes nefs, fait sa prière, puis donne libre cours à ses souvenirs. Son père, qui assistait le 2 août 1065 à la consécration de cette église, lui a raconté la fête. L'Evêque de Tournai présidait, assisté de quatre évêques et de nombreux prélats. Les chapitres et les abbayes de toute la Flandre avaient envoyé des députations. Il fallut, pour abriter la foule des étrangers, dresser des campements hors de la ville, Avant la construction de sa Collégiale Lille n'était qu'une humble bourgade. Sa prospérité date de ce grand œuvre, qui fit affluer les gens de métier et tout un monde de petits commerçants, ravis qu'on leur offrît un riche centre d'affaires.

Notre guide sort de la Collégiale et jette un coup d'œil sur la terrasse plantée d'arbres autour de laquelle se groupent les maisons des chanoines et les bâtiments du chapitre. Les écoles et la galerie couverte qui a coutume d'abriter les processions liturgiques, retiennent un moment son attention.

Il gagne, par la chaussée Saint-Pierre, un terrain vague où s'élèvera bientôt l'hospice Comtesse, et rencontre, aussitôt après, la demeure du comte Thierry d'Alsace.

Cet illustre personnage a pris, il y a seize ans, la succession du comte de Flandre Charles le Bon, mort sans laisser de descendants directs.

Notre Brugeois évoque les circonstances tragiques de cette fin. N'est-ce point dans l'église Saint-Donat de Bruges, où il pria à l'heure des vêpres, que Charles le Bon, béatifié depuis par l'Eglise comme martyr de la justice, est tombé sous le poignard assassin de Burchard, un accapareur de haut parage à qui le comte n'avait pas craint de faire rendre gorge dans une période de famine ?

La disparition d'un tel chef, plus que jamais nécessaire à une heure aussi critique, ouvrit pour la région une ère d'anarchie. Mais les vaillantes qualités de l'élite lilloise se révélèrent.

Il y avait alors à Lille, nous dit Ordéric Vital, «des hommes puissants et nobles, louables par leur audace mise au service d'une grande honnêteté, redoutables par leurs richesses, leurs talents et les influences dont ils jouissaient.»

Voilà un portrait brossé de main de maître. Il met en relief les deux qualités principales de notre élite lilloise, digne déjà d'être appelée dirigeante, car elle sait employer au profit de la chose publique son double capital de richesse matérielle et d'autorité morale, acquis par un labeur acharné et par une honnêteté persévérante. De tels citoyens finissent toujours par obtenir les gouvernements qu'ils méritent. Bientôt les Lillois réussirent à donner au comte Charles le Bon un successeur digne de lui. Thierry d'Alsace devint leur chef «par élection et par juste Considération», nous dit Bauduin de Mons. Et la sécurité reparut.

Notre bourgeois de Bruges, regardant le château de Thierry, repasse dans son esprit, bien plus vite que nous ne les résumons, ces vingt années si mouvementées, car il les a vécues.

Comme il se remet en route, une épaisse muraille se présente devant lui. C'est que la demeure comtale, la Collégiale et ses dépendances forment un enclos bien protégé.

Pour passer dans l'autre partie de la ville, franchissons à la suite de notre guide la porte de l'enceinte. Un pont jeté sur la Deûle, près de l'endroit où sera bâti plus tard le moulin Saint-Pierre, nous introduit dans l'agglomération marchande.

Par la rue Grande-Chaussée, nous atteignons le Grand-Marché. Il se tient sur un vaste terrain formé de la Grand' Place actuelle et de l'emplacement de la vieille Bourse.

Tandis que l'excellent drapier traite ses affaires avec de nombreux collègues, assemblés devant la Fontaine-au-Change, qui est la Bourse de ce temps-là, les vers du chroniqueur Guillaume le Breton chantent dans notre mémoire :

«Lille, ville agréable, population ardente à s'enrichir, - Lille, avec sa parure de négociants opulents - qui échangent avec tous les pays ses étoffes aux brillantes couleurs - contre les trésors dont la Cité s'enorgueillit.»

La foule des acheteurs et des vendeurs se répand de tous côtés : dans la rue des Foulons (rue des Arts), dans la rue Esklemoise, à laquelle s'adosse l'église Saint-Etienne d'alors ; dans la rue de la Cordewanerie (commencement de la rue de Paris) qui va du Grand-Marché au Pont de Fins (rue des Ponts de Comines).

Ici finit la ville. Un rempart de terre la sépare du faubourg. L'église Saint-Maurice devra attendre, encore des années pour être comprise dans l'enceinte de Lille...

Mais notre Brugeois esquisse un geste d'étonnement. La campagne riante qui s'étend un peu plus loin vers le Sud était presque inhabitée il y a cinq ans, lors de sa précédente visite.

Aujourd'hui elle commence à se couvrir de maisons ouvrières. Des jardins florissants ont remplacé les terrains vagues. Des sentiers, où des bambins essaient leurs premiers pas, ébauchent déjà les rues futures. Et une route plus large nous conduit au seuil d'une église toute neuve. Où sommes-nous donc ?

Notre compagnon d'une heure n'a pas le temps d'approfondir la question. Souhaitons-lui bon retour à Bruges et renseignons-nous près d'un ouvrier qui passe.

## La naissante église Saint-Sauveur

Nous sommes tout bonnement à Saint-Sauveur. Ce nom si cher aux vieux Lillois, ce nom si bien porté vient d'être donné à l'agglomération naissante par son église, dont il est fait mention cette année-là même, pour la première fois.

Une bulle du pape Célestin II, datée du 3 mars 1144, érige canoniquement son autel : *altare Sancti Salvatoris*, et le range parmi les possessions de la Collégiale Saint-Pierre.

Précieuse filiation. La Collégiale, que les comtes de Flandre ont richement dotée, prend sur son trésor de quoi subvenir aux premiers besoins de la nouvelle église, car celle-ci ne peut encore se suffire.

Elle nomme les curés de Saint-Sauveur, défend leurs droits, constitue leur patrimoine qu'elle-même administre.

Aux paroissiens de Saint-Sauveur, la collégiale procure un avantage appréciable : par son intermédiaire ils profitent de la vie religieuse et civile si abondante déjà, nous l'avons vu, dans la Cité. Cette terre lilloise les approvisionne en germes de franche venue, qu'ils acclimatent dans leur faubourg, non sans les nourrir à leur tour d'un suc original et particulièrement savoureux.

Ainsi les enfants de Saint-Sauveur vont aux écoles du chapitre Saint-Pierre. Entre eux et les petits Lillois se nouent des liens cordiaux qui s'étendront aux familles et qui se prolongeront plus tard dans la vie.

Aux processions qui se déploient, les jours de fête, sous la galerie couverte de la Collégiale, les paroissiens de Saint-Sauveur rencontrent les bourgeois de Lille. Ceux-ci rendent la visite à l'église du faubourg. On s'intéresse les uns aux autres, un courant de bons exemples et d'encourageante émulation, une solidarité religieuse s'établit.

Une solidarité civile aussi : le comte Thierry et l'élite lilloise, dont nous savons les dispositions généreuses, secondent l'essor des vaillants «Saint-Sauveur». Moralement, il n'y a déjà plus de remparts entre ces ouvriers et les patrons de Lille qui leur donnent de l'ouvrage, entre ces ménagères et le Grand-Marché où elles viennent faire leurs échanges, entre ces gens de la campagne, nés d'hier à la vie sociale, et les bourgeois de la grande cité qui les initient au maniement des affaires publiques, à la pratique des devoirs et des droits communaux.

Vienne demain la comtesse Jeanne de Flandre, elle pourra englober dans l'enceinte de Lille la paroisse Saint-Sauveur, car cette réunion matérielle aura été utilement préparée par l'unité morale qui s'est dessinée peu à peu entre la ville et le faubourg.

N'est-ce pas que la Providence s'est montrée une mère délicate et prévoyante à l'égard de ce peuple naissant ? N'est-ce pas qu'elle lui a ménagé des protecteurs assez puissants et assez dévoués pour lui offrir les plus solides garanties d'avenir ?

Au surplus, Dieu entend protéger en personne, et non seulement par l'intermédiaire des créatures, les habitants de Saint-Sauveur. Il veut résider chez eux, avoir sa maison au milieu de leurs maisons, recevoir chaque jour la confiance de leurs peines et de leurs joies, de leurs découragements et de leurs espérances. Il leur apporte en échange le don complet de Lui-même, remplissant ainsi avec surabondance la capacité de tous et de chacun.

Magnifique hospitalité de l'église Saint-Sauveur, de la maison où nos pères venaient apprendre la science du Salut, confiants dans cette promesse du Seigneur : *«Ma maison sera appelée la maison de la demande. Ici, quiconque sollicite reçoit, qui cherche trouve, et à qui frappe on ouvrira»*.

### **L'église Saint-Sauveur et la comtesse Jeanne**

Oui ; mais dans quel sens les habitants de Saint-Sauveur vont-ils diriger leurs demandes au Dieu de leur église ? Chaque paroisse a, pour ainsi parler, ses devoirs d'état : les grâces les plus actuelles, imprimant à sa vie une orientation décisive, sont celles qui l'aident à progresser dans la voie de ces devoirs.

Or, sous le gouvernement de la comtesse Jeanne de Flandre (1214-1244) nous voyons se dessiner la vocation spéciale de l'église Saint-Sauveur. Bâtie dans un quartier populaire, elle servira de trait d'union entre les riches et les pauvres. Plus justement, elle les «sauvera», les uns au moyen des autres, en multipliant leur charité mutuelle par la charité de Jésus-Christ.

A cette époque déjà, les querelles des grands ont sur les petits des contrecoups terribles. En 1212, le roi de France Philippe-Auguste, vidant une querelle avec Ferrand, comte de Lille, ne se contente pas d'emprisonner son vassal pour de longues années ; il livre la ville au pillage et à l'incendie.

Mais les gouvernants d'alors savent réparer les dommages qu'ils ont occasionnés à leurs peuples. La comtesse Jeanne, épouse de Ferrand, se console de ses propres douleurs en consolant les Lillois et en les aidant à relever leur cité. L'admirable femme n'oublie pas dans ses générosités les habitants du faubourg.

Un chanoine de Saint-Pierre, Jean Martin, avait inauguré, vers 1215, près de l'église Saint-Sauveur, un humble asile destiné à recevoir quelques malades de la paroisse. La bonne comtesse excelle, dans sa modestie, à comprendre les œuvres commencées par d'autres, à respecter fidèlement l'esprit qui les a inspirées, non sans leur imprimer à son tour le cachet de son originalité et comme la signature de son génie. Elle s'intéresse à l'œuvre de Jean Martin, elle adopte sa maison et l'agrandit, en 1219, d'une chapelle dédiée à saint Jean l'Évangéliste.

Telle est l'origine de l'hôpital qui a pris, au cours des âges, une si grande extension, et qui existe encore aujourd'hui. A ses débuts il ne pouvait recevoir que huit malades, mais il s'enrichit bientôt de nombreux dons et legs.

A distance de siècles, qui relira sans émotion cette lettre touchante, datée de 1234, et dans laquelle la bonne fondatrice recommande son naissant hôpital aux chanoines de Saint-Pierre ?

*«Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut à nos chers amis en Notre-Seigneur le doyen et le chapitre de Lille, salut et dilection.*

*Comme nous avons commencé de nos propres mains l'hôpital de Saint-Sauveur à Lille, et lui avons assigné tant les revenus du chapelain que d'autres encore, nous entourons d'une affection spéciale cette maison et ce qui lui appartient. Aussi, considérant qu'elle est située dans notre terre et votre patronat, nous prions votre charité, avec la confiance particulière que nous avons pour vous, avec toute l'affection dont nous sommes capable, de recevoir sous votre puissance et votre administration cet hôpital et tout ce qui s'y rattache ; de mettre constamment vos soins à le gouverner selon Dieu et de travailler efficacement à sa prospérité, vous promettant conseil et appui quand nous en serons sollicitée de votre part.»*

Cette dernière promesse ne reste pas vaine. Jeanne ne perd pas des yeux l'œuvre commencée ; bien qu'elle l'ait remise aux mains du chapitre, elle continue de s'y intéresser, de veiller minutieusement à ses besoins avec ce souci du détail souvent remarquable chez les femmes, car elles veulent que rien ne manque à l'être aimé. Leur exquise sollicitude les fait penser à tout et prévoir de très loin, une foule de menues-choses, objets de première nécessité pour le fonctionnement sans heurt de la vie, mais auxquels les hommes, s'arrêtant aux grandes lignes, n'eussent point songé.

Cette aimante préoccupation relève à nos yeux l'énumération, fastidieuse en soi, des bons offices que l'église et l'hôpital Saint-Sauveur doivent se rendre mutuellement, et que Jeanne consigne dans une pièce datée d'avril 1236.

\*

\*\*

Secourir les malades ne suffit pas à la charité de la comtesse. Prévenante, elle va au devant des humbles : elle les devine dans l'ombre où ils se cachent parfois ; elle leur évite l'humiliation d'étaler publiquement leur misère. Les mères seules ont ce tact. Elles savent que leur enfant a moins de mal d'être tombé et se relève plus vite quand sa chute a passé inaperçue. Dans cet esprit, Jeanne fonde l'œuvre des pauvres honteux.

En 1236, par une donation dont elle veut que le bienfait lui survive, car, a dit le Christ, *«il y aura toujours des pauvres parmi vous»*, la bonne comtesse assure aux pauvres honteux de Saint-Sauveur des distributions régulières de secours, et elle a soin de spécifier qu'ils leur seront portés par leur curé, assisté d'une confrérie. L'aumône, passant ainsi par les mains du prêtre, n'a plus seulement sa valeur matérielle, mais acquiert en outre une vertu de relèvement moral. Le pauvre la reçoit comme elle est donnée, au nom de Jésus-Christ ; il cesse d'être un débiteur insolvable et sent qu'il peut payer le riche de retour, par sa prière, toute puissante sur le cœur de Dieu,

Ajoutons que, sous le gouvernement de Jeanne de Flandre, l'enceinte de Lille, reconstruite vers 1230, s'élargit et englobe désormais tout le faubourg de Fins.

Précieuse garantie, qui rassure les habitants de Saint-Sauveur et les encourage à s'enraciner solidement dans leur quartier. Car les voici à la fois protégés, par des remparts suffisants aux besoins de l'époque, contre les bandes pillardes de la plaine ; et admis à partager la vie d'une grande ville, d'un corps plein de santé qui, certes, exige beaucoup de ses membres, mais qui, en échange, les nourrit d'un sang généreux.

Pour attacher mieux encore à Lille la population le Saint-Sauveur, Jeanne lui donne, dans la personne de son curé, un porte-parole auprès de l'administration municipale lilloise.

La charte de 1235 note que chaque année, à la Toussaint, le comte devra élire douze échevins, après avoir pris conseil des curés de Saint-Pierre, Saint-Etienne, Saint-Maurice et Saint-Sauveur.

Les quatre curés nomment en outre, directement, les huit bourgeois qui forment, avec huit échevins tirés au sort, une commission chargée de répartir les impôts.

Enfin, les quatre curés désignent les cinq «paiseurs», dont le rôle est d'apaiser les conflits entre bourgeois.

On voit avec quelle simplicité de moyens la bonne comtesse a résolu ce problème, difficile toujours, mais particulièrement au lendemain d'une guerre ruineuse, de fixer au sol, par l'offre de garanties sérieuses, une population ouvrière qui constitue une précieuse réserve pour les grandes cités, mais qui leur échappe souvent parce que celles-ci ne savent pas rassurer contre ses trois causes principales d'affaiblissement : le paupérisme, la maladie, la peur de ne pas gagner son pain quotidien, trois causes de faiblesse qui, livrées à elles-mêmes, arriveraient à ronger et à épuiser toute la masse.

Puissent ceux qui ont à relever les ruines matérielles et morales des grandes guerres se rappeler quelle puissante collaboratrice Jeanne de Flandre a cherchée et trouvée en l'église Saint-Sauveur ! «*Nous n'avons pas, ici-bas, une cité stable*», et pour donner à nos constructions de poussière la cohésion de la vie, il faut les grouper autour de la maison de Dieu, vivante image de la Cité divine qui seule est rune demeure permanente.

### **La paroisse Saint-Sauveur au temps de Marguerite de Flandre & de Guy de Dampierre**

La comtesse Jeanne meurt en 1244. Sa sœur, Marguerite de Flandre, puis le fils de celle-ci, Guy de Dampierre, lui succèdent.

Cette période, au témoignage de l'historien Warnkœnig, est marquée par «*une activité sans exemple qui procure le bien-être aux classes inférieures même*» de Lille et de sa région. Funck-Brentano ajoute que les Flamands sont alors «*le premier peuple de l'Europe*».

Quand cette prospérité générale atteint son apogée, Saint Louis règne sur la France. Il réprime les abus des pouvoirs locaux, mais ses interventions discrètes et justes n'entravent pas les initiatives heureuses des comtes de Flandre, qui profitent de leur liberté pour élever notre province au premier rang. Un grand acte illustre à jamais le gouvernement de Marguerite. En 1270, elle décide que, tous les ans, se fera la procession de Notre-Dame de la Treille. Cette procession commencera le dimanche après la Trinité et se continuera neuf jours consécutifs. Nous la verrons se dérouler jus qu'en 1769.

Les corps de métiers ouvrent la marche avec leurs enseignes et les statues de leurs patrons. Il y a, parmi ces groupes, des gens de Saint-Sauveur, si fiers de jouer un rôle qu'il leur arrivera de disputer à d'autres la première place : plus tard, nous les prendrons sur le lait.

Vers 1275, à la fin du gouvernement de Marguerite, la paroisse Saint-Sauveur est englobée dans de nouvelles fortifications. Il s'agit, cette fois, non plus de défenses de terre, mais d'un mur épais, flanqué de tours et défendu par huit portes. L'une est celle de Saint-Sauveur. Ornée, au quinzième siècle, de groupes sculptés et peints, elle sera condamnée en 1595, comme trop voisine de la porte des Malades (future porte de Paris).

Les gouvernements de Marguerite et de Guy de Dampierre se signalent par le développement des institutions charitables.

D'abord, une amélioration essentielle est apportée dans les services de l'hôpital Saint-Sauveur.

À l'origine de cette maison, les frères et les sœurs hospitaliers, que n'obligeaient pas des engagements durables, passaient très vite, et ces transformations incessantes du personnel nuisaient aux malades, qui ont besoin d'être suivis.

Mais par sa bulle du 26 septembre 1245, le pape Innocent IV autorisa les sœurs à suivre la règle de saint Augustin. Quant aux frères, ils ne tardèrent pas à disparaître. Dès lors, les religieuses Augustines restèrent seules à l'hôpital Saint-Sauveur.

Leurs saints exemples, comme il arrive toujours, encouragèrent les vocations, et quand deux nouveaux hôpitaux s'installèrent sur la paroisse Saint-Sauveur à la fin du treizième siècle, l'ordre se trouva assez nombreux pour en accepter la direction.

L'Hôpital Saint-Nicaise fut créé par Héra d'Estailleurs, vers 1280, dit Van Hende, plus tôt suivant d'autres érudits. Il comportait un beau jardin. Les maisons actuelles n<sup>os</sup> 12 à 18 de la rue Saint-Nicaise marquent son emplacement.

L'hôpital de la Trinité fut érigé en 1291 par Jean de Solier. Sa chapelle subsista jusqu'en 1840.

L'auteur de la brochure *Hôpitaux lillois disparus*, le docteur Folet note la destination «*spéciale et très curieuse*» de ces deux établissements : recevoir quelques bourgeois déchu.

Malheureusement des abus se produisent à la longue. Une lettre de Charles le Téméraire, datée de 1472, déplore qu'on trouve à la Trinité comme à Saint-Nicaise «*des gens vivant du leur, sans nécessité*».

En 1550, les deux hôpitaux cessent de fonctionner et leurs revenus sont convertis en prébendes, sortes de pensions à domicile.

Pour les obtenir, les bourgeois doivent justifier qu'ils ont possédé 1.000 florins de revenus - le florin valait 1 fr. 25 - et les fils de bourgeois que leurs pères ont eu une fortune de 18 000 florins.

Ces «résolutions», prises par le Magistrat le 30 octobre 1682 et le 22 août 1686, sont encore observées à la veille de la Révolution. Le Guide des étrangers à Lille publié en 1772 porte qu'à cette date les *«prébendes pécuniaires se paient de trois mois en trois mois»*. Ressources bien précieuses dans certaines familles, observe justement Van Hende, car *«la présence des vieux parents n'étant plus une charge entretient l'attachement, le respect et la bonne conduite»*.

## Les grands travaux à l'église Saint Sauveur

A quelle date les paroissiens de Saint-Sauveur trouvèrent-ils insuffisante leur église primitive ? A quel moment précis fut construite leur nouvelle église, pure merveille de l'art gothique, édifice admirablement robuste, et dans lequel nous prions encore, si l'incendie de 1890 n'était pas venu ruiner ses nefs que les siècles n'avaient pu entamer ?

Les érudits sont d'accord pour attribuer au quatorzième siècle le gros œuvre de ce monument. Ils ne proposent pas de date exacte. Serrons le problème d'un peu plus près et, si nous ne pouvons le résoudre, essayons au moins... de le circonscrire.

D'abord, la construction de l'église Saint-Sauveur ne paraît pas s'être échelonnée sur tout un siècle. L'ensemble du bâtiment est parfaitement homogène, d'une seule venue. Il a dû s'élever dans une période relativement courte et sans interruption notable.

Cette période, il faut la supposer assez paisible et favorable aux grands travaux d'art. Seuls des ouvriers sûrs du lendemain peuvent entreprendre et mener à bonne fin une œuvre comme l'église Saint-Sauveur.

Or, depuis les dernières années du treizième siècle jusqu'au milieu du quatorzième, nous ne rencontrons à Lille que troubles et misères.

En 1297, le roi de France Philippe le Bel assiège la ville et l'emporte contre Guy de Dampierre. Philippe a la main dure. Il emprisonne à Tournai le curé de Saint-Maurice et celui de Saint-Sauveur, Pierre Vaparia, qui ont énergiquement défendu les traditions, droits et franchises de leurs paroissiens. Les deux prêtres adressent une plainte au chapitre de Saint-Pierre qui obtient leur élargissement.

Mais la guerre se prolonge autour de Lille, qui subit deux nouveaux sièges en 1301 et 1304.

Ravagées par les passages de troupes, les terres cessent d'être cultivées. Il y a disette, puis des épidémies occasionnent une mortalité effrayante dans la population, condamnée à une nourriture malsaine.

La guerre de Cent ans commence immédiatement après. Les Lillois sont alors en affaires avec l'Angleterre. Ils achètent ses laines et lui vendent leurs draps fins. Pourtant ils savent braver la colère d'Edouard III, résister à ses offres alléchantes et prendre loyalement parti pour le roi de France.

Hélas ! Cette fidélité leur coûte cher. Les ouvriers de la laine, tondeurs, peigneurs, tisserands, foulons, teinturiers, n'ayant plus d'ouvrage, s'expatrient. Dès 1342, la ville se dépeuple rapidement et c'est bien pis lorsqu'apparaît la peste bubonique de 1349. Le fléau exerce de tels ravages à Lille qu'on doit ouvrir de nouveaux cimetières dans les faubourgs.

Mais alors le mal, épuisé par son excès même, décroît. Après la prise de Calais (1347) la guerre n'a plus notre région pour théâtre et une longue trêve permet à Lille de réparer ses pertes.

Nous avons une preuve certaine que nos compatriotes exécutent à ce moment de grands travaux. La collégiale Saint-Pierre, détruite par un incendie, est presque entièrement reconstruite en 1369.

N'est-ce point durant cette même période que fut bâtie de son côté l'église Saint-Sauveur ?

Voici la description que donne de cet édifice Monseigneur Dehaisnes, dans son *Nord monumental et artistique* : *«Ses trois nefs sont d'égale hauteur, mais son transept peu saillant est formé de doubles chapelles d'un très bel effet. Les colonnes en grès qui séparent les nefs et portent les retombées des arcades sont d'une grande légèreté ; leurs chapiteaux sont ornés de simples feuilles lancéolées. Si la voûte paraît peu élevée, c'est qu'elle est formée d'un berceau à nervures construit assez récemment, qui dérobe à la vue toute une charpente en bois autrefois revêtue d'un lambris, qui donnerait, si elle était découverte, un grand caractère à l'édifice.*

*La tour, qui forme la façade de l'église, est du quatorzième siècle. Elle était surmontée d'une flèche en pierres blanches, qui a été détruite en 1792 par les bombes et les obus des Autrichiens».*

La tour de l'église Saint-Sauveur était carrée et massive, flanquée de huit contreforts et, suivant une description de M. Théodore, «percée à sa partie supérieure de grandes baies en arc brisé munies d'abat-son.»

Au Musée lapidaire de Lille, on conserve aujourd'hui encore un spécimen des chapiteaux qui couronnaient les colonnes des nefs.

Cette église, construite au lendemain des cruelles épreuves que nous savons, fait honneur au courage et à la foi des habitants de Saint-Sauveur.

## **La Noble-Tour**

De nouvelles menaces vont bientôt peser sur Lille. Au début du quinzième siècle, la France est pour ainsi dire coupée en deux : Armagnacs et Bourguignons se font une guerre fratricide. Le duc de Bourgogne Jean sans Peur habite notre cité et attire sur elle les haines des Armagnacs. Ceux-ci, ayant à leur tête le duc de Guyenne, s'avancent jusqu'au delà de Seclin vers 1414.

Les Lillois prennent, pour parer à un assaut qui d'ailleurs ne leur sera point livré, toutes dispositions utiles. Les fossés des fortifications sont nettoyés ; tous les hommes valides, ecclésiastiques compris, acceptent leur part de corvées ; archers et arbalétriers s'enrégimentent et s'exercent chaque dimanche au tir. Munitions et engins affluent ; les écluses de la Deûle sont ouvertes et les inondations tendues ; enfin l'on construit la Noble-Tour, du haut de laquelle on pourra surveiller les mouvements de l'ennemi dans la plaine.

Le Nord monumental et artistique de Mgr Dehaisnes contient cette description de la Noble-Tour :

*«Une puissante tour circulaire large de vingt mètres, flanquée à l'ouest de deux tourelles rondes, réunies par une petite courtine rectiligne.*

*Les murs du corps principal ont une épaisseur de plusieurs mètres ; ils sont percés de longues meurtrières destinées à servir d'embrasures pour les couleuvrines.*

*Construit, comme le prouvent les comptes de la ville, au commencement du quinzième siècle, ce donjon formait le centre de la défense de Lille, du côté de la porte de Saint-Sauveur. Il était partagé en trois étages, dont le dernier surplombait les autres par une galerie de mâchicoulis. Cette galerie est démolie depuis longtemps et l'étage inférieur a été enfoui sous le remblai que Vauban a fait élever de ce côté de la ville.*

*Les poivrières, qui recouvrent la grosse tour et les deux tourelles ont beaucoup perdu de leur hauteur. L'ancienne entrée et l'étage inférieur étant enfouis, comme nous venons de le dire, on pénètre aujourd'hui de plain-pied dans le deuxième étage, par une petite porte percée au temps de Vauban, d'où un couloir conduit dans une belle salle circulaire à voûte ogivale, soutenue par huit arceaux en pierre, dont les nervures partent du sol pour se réunir au centre à une clef de voûte.*

*L'escalier conduit au deuxième étage qui est formé d'une salle presque semblable à celle du second, avec cette différence que la voûte, au lieu d'être ogivale, a la forme d'une calotte aplatie. Cette salle est munie d'annexes crénelées, prises dans la tourelle du sud. Un mur ferme l'escalier du rez-de-chaussée, qui est d'ailleurs rempli de terres et de débris.»*

## Fondation de l'Hospice Gantois dans la paroisse Saint-Sauveur

L'illustre bourgeois de Lille, Jean de la Cambe, dit Gantois, était tout enfant à l'époque où fut construite la Noble Tour. Lui-même devait un jour s'intéresser aux choses militaires. Vers le milieu du quinzième siècle, nous le voyons devenir marchand d'albâtre et de marbre, s'enrichir par son commerce avec l'Angleterre et soutenir efficacement dans ses guerres Charles le Téméraire. Le duc ayant poussé une pointe hardie jusqu'en terre normande, Gantois lui fit tenir *«un certain nombre de chariots chargés de biscuit, et donna en pur don et biscuit et charroy.»*

Mais ces goûts belliqueux n'empêchaient pas Jean Gantois de s'intéresser aux humbles. Vers 1460, il acheta, rue des Malades (future rue de Paris) un terrain pour la construction d'un hospice qui devait porter le nom de Saint Jean-Baptiste,

Cette maison, dit un manuscrit conservé aux hospices, était destinée à recevoir *«treize malades chartriel (phtisiques) éagiez de soixante ans entiers, hommes et femmes plus mendiants qu'on pourra trouver»*. Six ou huit Sœurs Augustines les soigneraient.

L'hospice, étant sur le territoire de Saint-Sauveur, fut rattaché à l'organisation paroissiale, et, s'il faut en croire l'*Histoire de Lille* de Tiroux, le fondateur, qui avait d'abord négligé de reconnaître le curé de Saint-Sauveur pour patron, fut invité en 1462 à réparer son omission par un acte explicite.

Le 22 novembre 1466, Gantois, pour assurer l'avenir de son œuvre, lui légua une partie de sa fortune, Voici le début de son testament qui consacre cette donation :

*«Considérant les grâces et les grands biens que Dieu m'a prêtés, dont je me répute indigne et incapable d'apprécier la valeur»*. C'est donc un chrétien qui tient la plume et non un vague *«philanthrope»*.

Notons ici une fois de plus que ces riches du Moyen-âge, s'inspirant pour vivre des préceptes de l'Eglise, étaient, souvent de bons riches. Ils faisaient aux malheureux une part de leur fortune et montraient autant d'élévation généreuse dans l'inspiration de leurs projets que d'intelligent à propos dans l'exécution de leurs desseins charitables.

*«L'hospice Gantois, dit Mgr Dehaisnes dans son livre déjà cité, conserve avec soin le portrait de son fondateur, Jean de la Cambe, dit Gantois, petit diptyque de 0<sup>m</sup>30 de hauteur et de 0<sup>m</sup>10 de largeur.*

*Jean de la Cambe, vêtu d'une longue houppelande garnie de fourrures, est agenouillé, les mains jointes, devant son patron saint Jean-Baptiste. Au bas, son trouve ses armoiries et sa devise avec l'inscription suivante : «Chy est la représentation de feu Jehan de la Cambe, dit Gantois, lequel en son vivant fonda cet hôpital en l'an de grâce 1462». C'est une œuvre assez remarquable qui appartient à l'école d'où est sorti Jean Bellegambe, le peintre douaisien du quinzième siècle.»*

\*

\*\*

Quatre hôpitaux : Saint-Sauveur, Saint-Nicaise, la Trinité et Gantois fonctionnent donc en même temps, dans la paroisse Saint-Sauveur, dès la seconde moitié du quinzième siècle. Chacun d'eux ayant ses attributions parfaitement délimitées, nul ne fait double emploi avec les voisins, nul n'entrave la libre extension des autres, bien au contraire, L'hôpital Saint-Sauveur étant devenu insuffisant, le Magistrat, par acte du 7 février 1482, l'autorise à s'agrandir et cède à la Prieure un terrain vague, séparant l'hospice du cimetière qui entoure l'église. Une seconde salle est aussitôt construite pour recevoir les nouveaux malades.

## La «Bourse commune» et les «Ecoles dominicales» au XVI<sup>e</sup> siècle

Autour de chaque église lilloise existe, depuis le treizième siècle, la «caritas» ou association charitable, qui recueille les dons et les répartit entre les pauvres de la paroisse.

Système imparfait, dont le vice se révèle à l'usage. Les paroisses riches, celles où l'on recueille le plus d'offrandes, ne sont-elles pas souvent celles où il y a le moins de pauvres ?

Afin de corriger cette disproportion, une institution plus large, la *Bourse commune* est créée en 1527. Les paroisses riches y versent leur excédent, qui va désormais combler le déficit des paroisses populaires, comme Saint-Sauveur.

Cet organisme nouveau reste d'ailleurs essentiellement paroissial, comme l'ancien qu'il a si heureusement perfectionné, il s'alimente par le produit des troncs placés dans les églises, des quêtes faites pendant les offices, et des fondations pieuses. Les distributions sont effectuées par quatre «*gens de bien*» choisis dans chaque paroisse.

Quant au Magistrat, s'il intervient pour le contrôle et pour l'encouragement de l'œuvre, il a soin de se faire aider, dans cette tâche même, par la paroisse.

Ainsi du contrôle : deux fois l'an, la Bourse commune doit rendre ses comptes devant une assemblée composée du Magistrat, mais aussi des curés et des ministres des charités, paroissiales. Pour suivre l'utilisation des aumônes, pour veiller à ce qu'elles profitent entre les mains des malheureux - car c'est faire servir l'aumône deux fois que de mettre le destinataire en état de s'en servir - le Magistrat sent bien qu'un mécanisme administratif, nécessairement brutal dans son uniformité, serait inefficace. Il demande à la paroisse les greffiers et les sergents des pauvres. Ces professionnels étudient les remèdes propres à chaque misère, talonnent, secouent leurs protégés et, au lieu de les laisser croupir dans leur triste état, ne se tiennent pas pour satisfaits tant qu'ils ne les auront pas remis sur pied par un secours suffisant.

Oui, suffisant. On ne fait pas les choses à moitié, on ne reste pas en plan, et si les circonstances nécessitent un encouragement plus puissant, l'autorité d'alors, qui n'est pas routinière, l'accordera. Mais toujours elle utilisera comme intermédiaire, entre elle et le pauvre, l'organisme paroissial vivant et communiquant sa vie à l'aumône qu'il fait passer au malheureux.

En 1583, Philippe II autorise la levée d'un gros par tonneau de petite bière et de deux gros par tonneau de forte bière, pour alimenter la Bourse commune. En 1584, il permet l'établissement d'un droit pour les pauvres sur les spectacles, les fêtes et «*les exhibitions diverses où l'on paie*». En 1573 et en 1598, deux périodes de misère noire, la ville fait distribuer du blé aux indigents. En 1586, pour éviter aux protégés de la Bourse commune d'être victimes du chômage, lors d'une crise économique, on les emploie au curage des fossés et à l'entretien des fortifications. Heureux temps, n'est-ce pas, où la société ne trouvait en aucun cas les pauvres trop lourds à porter, où elle ne les abandonnait jamais à leur sort en disant qu'ils sont inguérissables et qu'il n'y a rien à faire avec eux, où elle ne désespérait jamais de leur rendre leur part de vie dans la famille sociale.

La mendicité était interdite alors comme aujourd'hui, avec cette différence toutefois, qu'on remplaçait par de la santé cette lèpre qu'on prétendait abolir, qu'on mettait le pauvre de bonne volonté à même de ne plus recourir à ce moyen de subsistance à la fois précaire et indigne de lui, et que, si l'on donnait déjà la chasse aux «*brimbeurs*», aux mendiants et aux vagabonds, ce n'était point pour les confondre, dans la promiscuité de nos prisons modernes, où les incorrigibles achèvent d'abattre leurs compagnons susceptibles encore de relèvement, mais c'était pour les confier aux sociétés charitables des paroisses, où des spécialistes traitaient chacun suivant la maladie spéciale dont il était atteint.

A Saint-Sauveur, les «charitables» savaient que, pour rendre la vie aux pauvres, il faut aller parfois jusqu'à sacrifier la sienne propre. En 1597, nous voyons le curé de Saint-Sauveur, nommé Roulers, mourir d'avoir soigné ses ouailles pendant la peste, qu'il avait gagnée à leur chevet. Roulers a laissé des tragédies en vers qui, paraît-il, ne sont pas sans mérite. Voilà un poète qui savait alimenter son inspiration aux sources de la vivante réalité.

\*

\*\*

Au seizième siècle l'instruction populaire est considérée comme une forme essentielle de l'assistance publique.

Ainsi, en 1531, le règlement de notre Bourse commune porte que les «pauvriseurs» des familles visitées doivent envoyer les petits enfants à l'école, leur apprendre un métier, les mettre en service, et ne pas les laisser flâner dans les rues.

En 1554, Hubert Déliot, bourgeois de Lille, fait accomplir à l'instruction publique un intéressant progrès. Il établit, rue du Dragon, une école fonctionnant le dimanche et offrant aux familles les avantages suivants : Chaque semaine, trois livres de pain et trois quarts de livre de fromage de Hollande ; le papier, les plumes, l'encre et l'écrivoire nécessaires ; un peigne, une chemise, un pourpoint de futaine doublée, une paire de souliers, une paire de chausses et un paletot aux garçons ; aux filles, une robe de drap de même couleur pour toutes et un bonnet noir. Tous les deux ans, aux garçons et aux filles, un couvre-chef, un tablier de toile et un cent de «daches» pour mettre aux souliers.

Cet exemple en entraîna d'autres. Les dons affluèrent pour fonder des établissements analogues, et, le 15 février 1584, le Magistrat ordonna la création de la première école gratuite dite dominicale «*ès-galerie de la porte du Molinel*», sur le modèle de l'école Déliot.

Cette école était destinée à recevoir les enfants pauvres des paroisses Saint-Sauveur et Saint-Maurice. Voici d'ailleurs l'ordonnance du Magistrat :

*«On fait commandement à tous pères et mères et dames des paroisses de St-Sauveur et de St-Maurice, ayant enffans, serviteurs et tabliers (pensionnaires payant leur table), tant fils que filles, sous leur charge, depuis l'age de huit ans jusqu'à celui de dix-huit ans, ne sachant leurs paternostres, créanches (instruction religieuse), lire et escripre, qu'ils ayent à les envoyer le dit jour de dimanche, à huit heures du matin, entre les deux portes du Molinel».*

En 1585, dame Philippine de Mastaing, veuve du comte d'Issenghien, qui avait été gouverneur de Lille de 1566 à 1583, accorda la somme de 2.400 florins «*afin que le parachèvement de la dite école y commenchée se fasse*». Cette libéralité fit donner à l'école le nom du comte d'Issenghien.

Les règlements rendirent les classes obligatoires. Ils édictèrent des peines (par exemple une amende de 60 sols) contre les maîtres et maîtresses qui négligeraient de signaler les absences.

Les parents qui n'enverraient pas leurs enfants paieraient une amende de 10 sols la première fois, de 20 sols la seconde. A la troisième les attendait une «*punition corporelle*» laissée à la discrétion des échevins. De plus, les aumônes de la Bourse commune leur seraient retranchées.

Les écoliers eux-mêmes furent encouragés par des primes à l'assiduité. Un «*pourchas*» (quête) fut organisée quatre fois l'an «*pour les deniers en être distribués aux pauvres enfants... qui se retrouveront à la dite école.*»

Les deux curés de Saint-Sauveur et de Saint-Maurice devaient s'informer chaque mois, avec soin, du profit tiré par les enfants de renseignement qui leur était donné, et des rapports trimestriels étaient envoyés à l'Evêque de Tournai. En 1595, les classes devinrent quotidiennes. Les résultats dépassaient donc l'attente des fondateurs.

### **Les corps de métiers et les fêtes religieuses aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles**

Vers 1454, c'est-à-dire après la guerre de cent ans, industrie et le commerce lillois - la draperie surtout - connurent une véritable renaissance. Pour conserver aux produits de la cité la place avantageuse qu'ils n'avaient pas tardé à conquérir sur le marché régional, le monde du travail s'organisa suivant un ordre rigoureux, à la façon d'une armée.

Tous les métiers furent divisés et subdivisés en spécialités que séparaient des cloisons étanches. Ainsi les tisserands ne pouvaient que fabriquer ; les drapiers n'étaient que des marchands,

A leur tour, les tisserands formaient deux catégories bien distinctes. Les sayetteurs, recrutés en grande partie dans la paroisse Saint-Sauveur, fabriquaient des étoffes rases et sèches de pure laine, sans mélange de lin ou de chanvre. Les bourgeteurs - Littré fait dériver leur nom du mot *borge*; ou toile grossière - fabriquaient des étoffes mélangées, dans lesquelles le lin était employé avec la laine ou la soie.

Tous ces «compartiments» exerçaient les uns à l'égard des autres une surveillance étroite. Ils dénonçaient impitoyablement leurs empiètements réciproques au Magistrat, qui intervenait au moyen de sanctions sévères. Les procès étaient nombreux entre les diverses corporations.

A l'intérieur de chacune d'elles se poursuivait la même méthode de délimitation précise. Les distances étaient maintenues entre l'apprenti, le compagnon et le maître, qui devait faire la preuve de sa compétence (le chef-d'œuvre) pour obtenir son grade. Il y avait des stages, une hiérarchie. Chaque artisan contrôlait son voisin, sans préjudice de la surveillance déléguée à l'«eswardeur» - l'homme qui regarde. Ici encore, le Magistrat se réservait de punir toute infraction qui lui était signalée.

Quand on se montre si difficile pour soi, l'on n'a plu à redouter la sévérité des étrangers. Notre industrie du cuir, par exemple, avait, au dire de M. de Saint-Léger, «*si bonne renommée, que les cuirs de Lille étaient vendus à Arras sans être eswardés*».

Mais il restait à éviter un double danger. Danger moral : l'individu, si étroitement spécialisé, n'allait-il pas devenir une «machine» purement matérielle ? Rivé à sa profession, ne laisserait-il pas s'atrophier ou dégénérer celles de ses facultés qui ne trouveraient pas leur emploi dans l'occupation quotidienne si resserrée ?

Danger social : tous ces métiers et tous ces morceaux de métier étaient parfaitement emboîtés les uns dans les autres. Mais le mouvement de cet engrenage, impeccable au repos, n'occasionnerait-il pas des frottements durs ? Tels droits certains, au cours de leur exercice, n'entreraient-ils pas en conflit avec d'autres droits, non moins certains ?

Aux aspirations trop contenues des individus, il fallait donner de l'air, ouvrir une atmosphère d'idéal. Le jeu trop raide des organismes professionnels devait être assoupli par l'huile de la charité. Voyons comment les églises lilloises, et Saint-Sauveur pour sa part, procurèrent aux gens de métier ce double bienfait.

A l'église, la «corporation» devenait une «confrérie» religieuse. Les «collègues» s'appelaient «confrères». Il y a une nuance. Chaque confrérie où chaque «serment» - ce nom était préféré par certains groupes - faisait choix d'un saint pour patron.

Ainsi, jusqu'en 1606, les bourgeteurs avaient leur patron au chœur de l'église Saint-Sauveur, Les sayetteurs, dans la même église, honoraient saint Jean.

Le «serment» des coulevriniers, créé le 5 mai 1483, faisait dire régulièrement des messes à Saint-Sauveur, pour fêter sa patronne sainte Barbe. Il avait d'ailleurs, près de la Noble-Tour, son jardin d'exercices.

Les travailleurs mettaient donc sous le patronage de saints protecteurs leur métier, qui devenait plus attrayant et plus respectable à leurs yeux.

Membres d'une même confrérie, d'un même «stil», maîtres et ouvriers se trouvaient nécessairement ensemble, chaque dimanche, dans les réunions à l'église, que les règlements corporatifs rendaient obligatoires.

Ces bons rapports ne se bornaient point à un échange de politesses banales. Patrons et ouvriers, fraternellement associés, abritaient de concert leurs enfants contre l'abandon, leurs vieillards contre la misère.

Parfois c'était une œuvre assurée par quelque testament individuel, ou bien un corps de métier fondait, sur les économies de la caisse commune, quelques lits pour les malades du groupe.

Même les morts n'étaient point oubliés. Les confrères, qui avaient vécu en si bonne harmonie, voulaient se retrouver unis dans l'au-delà. Ils fondaient des messes et des obits pour les âmes de leurs défunts.

Coutume constante à Saint-Sauveur. Les ressources de cette paroisse, si nous en croyons Van Hende, s'accrurent «*d'une manière sensible*» au seizième siècle par les fondations de messes et d'obits corporatifs.

Puis ce contact apaisant et vivifiant que les églises établissaient entre les membres d'une même confrérie, elles l'étendaient aux divers corps de métiers.

En 1463, des compagnons recrutés dans les confréries de l'église Saint-Sauveur jouèrent sur des chars devant le duc Philippe-le-Bon. Ils avaient des concurrents venus des autres paroisses.

Toutes les confréries de la ville se trouvaient réunies pour assister à la grande procession de juin, inaugurée sous le gouvernement de Marguerite de Flandre. A partir de 1535, rapporte le chroniqueur Mahieu Manteau, boute-en-train populaire de l'époque, les gens de métier s'entendirent pour représenter, au cours de cette procession, des «histoires».

Et notre témoin décrit complaisamment «l'histoire» de 1535. Sous forme de tableaux vivants, les scènes les plus intéressantes de l'ancien et du nouveau Testament défilent. Pour mimer ce drame d'une magnifique ampleur, quarante-cinq corps de métiers ont mis en commun leurs talents à contribution.

Le côté matériel et un peu vulgaire des emblèmes professionnels disparaît sous la poésie des allégories religieuses. En 1598, pour célébrer la paix de Vervins conclue entre la France et l'Espagne, une procession parcourut la ville. Une description de Mahieu Manteau nous montre qu'à Saint-Sauveur les, représentants d' «histoires» s'étaient donné libre carrière.

Ils avaient figuré, rue Saint-Sauveur, quatre scènes, dont la prière de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers. Au coin de la rue des Etaques, c'était le jugement de Salomon; au coin de la rue des Robleds, le sacrifice d'Abraham.

«... Et au marché aux Pourceaux estoit encore une histoire qui représentait Dieu qui tirait les Pères (patriarches) hors du limbe ; et au milieu de l'histoire estoit la représentation des roys d'Espagne et de France, qui estoient poussés du Saint-Esprit de s'accorder par la clameur que le peuple leur faisait, qui estoit de tous côtés pillé et rongé par les soldats... La rue estoit bien parée jusqu'à la rue de Ban-de-wette, de beau linge blanc ; et là estoit la représentation de douze sibylles bien ornées, et sur le puits de la dite rue estoit la Samaritaine.» Quand toute une population ouvrière s'élève à ces hauteurs sereines, elle saura se défendre, n'en doutons pas, contre les hontes d'un matérialisme brutal et contre les excitations des exploiters révolutionnaires.

### **L'église Saint-Sauveur pendant la crise protestante**

Dans la seconde moitié du seizième siècle, des bandes armées et tumultueuses sillonnèrent notre région. Les sectaires qui les composaient se donnaient les allures de penseurs originaux et de réformateurs hardis. Au nom de Calvin, ils prétendaient renouveler les idées et les mœurs. Mais leurs procédés les font pratiquement appartenir bien moins à une école philosophique ou religieuse qu'à la catégorie des malfaiteurs vulgaires.

Plus tard, quand le temps eut effacé à demi le souvenir cuisant de leurs excès, l'esprit de parti environna ces gens d'une légende. Des hommes qui se piquent de libéralisme les réclamèrent comme ancêtres. Auprès des naïfs qui ne remontent pas aux sources historiques ils passèrent pour des novateurs intéressants, à l'esprit ouvert, au cœur généreux, dignes d'inspirer une ardente sympathie ou tout au moins une bienveillante curiosité !

Leurs contemporains, qui les voyaient à l'œuvre, les ont jugés autrement. Écoutons plutôt le chroniqueur Mahieu Manteau, qui les suit à la trace de leurs méfaits, sans dissimuler sa terreur trop fondée et sa légitime répulsion.

«1566. - Le 24<sup>e</sup> jour d'aoust, toute la ville de Lille fut en armes, d'autant que les hérétiques avaient menaché de mettre le feu en plusieurs costés de la ville, et en ce même temps il y eut beaucoup d'églises ruinées.

«1567. - Messieurs de Saint-Pierre (la Collégiale) avaient cent hommes de garde, parce qu'ils étaient menachés de calvinistes et de révolutionnaires en retour de la presche»

En 1571, les protestants dérobent, en l'église Saint-Sauveur, des reliquaires dont la valeur artistique était de 2400 livres parisis.

En 1572, les Huguenots prennent de vive force la ville de Valenciennes.

«1579. - Les Hurlus (les hurleurs, c'est ainsi qu'on appelait les calvinistes) de Tournai et de Menin mettent le feu à l'entour de la ville de Lille, dont fust bruslé plusieurs moulins et beaucoup de maisons, et ont emmené plusieurs personnes prisonnières, tant hommes que femmes.»

En 1580, les hérétiques brûlent l'église d'Hellemmes et sèment tant de troubles que la procession de juin ne peut sortir de la Ville.

En 1582, le 29 juillet, les Hurlus de Menin viennent à La Madeleine et tuent un homme à la sortie des vêpres.

Le, 3 septembre 1583 «fut desrobé en l'église Saint-Sauveur un bonne chiboire, celle qu'elle estoit au dessus de la grande autel.»

Le 30 novembre 1592 et le 31 janvier 1593, les calvinistes s'acharnent contre le Dieu de Pitié du cimetière Saint-Sauveur. On fait, une procession réparatrice.

*«1601. - Le 16<sup>e</sup> jour de janvier fut desrobé en l'église Saint-Sauveur la bonne chiboire avec toutes les hostilles dedans, laquelle estoit au dessus le grand autel du chœur.*

Le 25, mars de la même année, un ciboire fut également volé à la Collégiale Saint-Pierre.

*«1601. - Le 10<sup>e</sup> jour de mai fut retrouvez le chiboire de l'église Saint-Sauveur en la rivière proche du pont de la Baignerie, par un jeune homme peschant avec un espriver.»*

Le 9 septembre 1601, encore un vol sacrilège de ciboire dans l'église de Fournes.

Incendies, meurtres, vols à main armée, ces crimes ont toujours été sévèrement punis par les tribunaux. Au seizième siècle, la répression était particulièrement dure. Ainsi, le 17 septembre 1583, Pierre Helbaut paya de sa vie le vol sacrilège de ciboire qu'il avait commis en l'église Saint-Sauveur.

Ce n'était point là une mesure d'exception, prise sous le coup de la passion religieuse, pour persécuter une classe particulière de citoyens. Elle faisait partie des lois civiles universellement reconnues. Un pouvoir parfaitement régulier l'appliquait. Pierre Helbaut fut frappé, non pour avoir professé des idées hétérodoxes, mais pour avoir commis un délit de droit commun, à rencontre des lois de son pays.

L'opinion publique, d'ailleurs, concordait avec la justice officielle. M. de Saint-Léger, recherchant le pourquoi de la pacification religieuse qui intervint dans les dernières années du seizième siècle, indique ces deux causes : *«le désir de la majorité des Lillois de rester catholiques, et les excès des calvinistes gantois.»*

Voilà la note juste. Ce ne fut pas surtout la répression matérielle qui empêcha l'hérésie de se populariser. Les tortures de millions de martyrs n'avaient fait jadis que propager le Catholicisme. Les deux obstacles infranchissables que rencontra le calvinisme furent sa propre insuffisance et la force à jamais vivante de l'Eglise qu'il prétendait abolir. En définitive, cette Eglise l'emporta par ses propres moyens.

Plus tard, les calvinistes renoncèrent à la propagande par la violence. Ils échapperont ainsi au bras séculier.

Nous les verrons transporter la question sur son véritable terrain, qui est celui de la doctrine et des mœurs. Dans cette seconde phase de la lutte, de beaucoup la plus intéressante, le catholicisme achèvera de triompher par les armes spirituelles, seules décisives, après tout, car, forgées de main divine, ces armes seules peuvent atteindre la conscience.

Les curés de Saint-Sauveur, les maniaient fort, bien, si nous en croyons ces notes de leur paroissien Chavatte, qui deviendra bientôt pour nous un guide précieux.

*1661. - Le 13<sup>e</sup> jour de février, en l'église de Saint-Sauveur, fut baptez un hérétique âgé d'environ douze ans. Furent sonnées les cloches de la dite paroisse et «le baptisé» fut ramené en carrosse.*

*1668- - Le 15 de juillet après-midi, en l'église paroissiale de Saint-Sauveur, fut baptez un hérétique âgé de 24 ans, lequel estoit vestu d'un blanc souplie (surplis), et cet homme disait merveille de ce qu'il avait veu devant estre baptez. Son capitaine fut son parrain et sa marraine la Sainte Eglise. Il estoit de Tours en Tourain.*

*Le 1<sup>er</sup> de novembre, le pasteur de Saint-Sauveur a recommandé en sa chière (chaire) le maréchal turain qui estoit converti à la foi catholique.*

*1680. - Le 28<sup>e</sup> jour d'avril, à Saint-Sauveur, fut faite une dispute (discussion), le pasteur avec un prêtre nommé Gossart, sur la confession, et firent cela plusieurs dimanches. C'était pour montrer aux peuples (pour les instruire). Et Gossart, un peu après, fut lieutenant (vicaire) en la même paroisse.*

## Les trois Ordres de Saint-François d'Assise dans la paroisse Saint-Sauveur

La douce et mâle figure de saint François d'Assise n'a rien perdu aujourd'hui de son attrait. Maintes âmes contemporaines, qui ne savaient plus où se prendre dans notre société trop compliquée, se sont retournées vers ce maître toujours jeune et toujours accessible. A son école, elles ont perdu leur scepticisme amer ou leur pessimisme découragé. Lui qui surabondait de joie dans ses souffrances, leur a fait comprendre que la vie pouvait être sérieuse sans devenir morose. Le secret de cet équilibre paisible, de cette inébranlable santé morale, il le leur a livré : c'est la bonne volonté de la créature abjurant l'incohérence et le désordre de ses passions, pour se conformer à la régularité et à l'ordre que le Créateur a mis dans le plan du monde.

Saint François d'Assise a fondé trois Ordres : le premier est celui des Frères franciscains, dont les Capucins représentent une variété très populaire ; le second, celui des Clarisses ; le troisième, appelé Tiers-Ordre, propose aux gens du monde, qui n'ont pas la vocation du cloître, une règle de vie adaptée à l'état et condition de chacun.

Voyons ces trois Ordres fonctionner à Saint-Sauveur.

\*

\*\*

En, 1592, quinze Capucins vinrent prêcher à Lille. Les archives de la Chambre des Comptes nous les montrent «*s'acquittant fort bien de leur office, administrant la parole de Dieu avec un admirable fruit (profit pour le) peuple, et au grandissime contentement des mayeurs et échevins*».

La Ville leur acheta un terrain pour la construction d'un couvent, dont une partie existe encore à l'extrémité de la rue des Capucins. Il avait une sortie sur; la cour des Bourloires.

Buzelin, Jésuite du début du dix-septième siècle, écrit dans son *Histoire de la Flandre wallonne* : «*Les Capucins ont un local commode et vaste. A l'extrémité de leur jardin coule une rivière. Ils s'en servent pour tisser les étoffes qui leur sont nécessaires ainsi qu'aux autres maisons de l'Ordre*»

Le 22 mars 1593, la première pierre de leur église fut posée par Pierre Simon, évêque d'Ypres. Il dit la messe sur un autel où étaient réunis tous les reliquaires de l'église Saint-Etienne.

Les constructions furent rapidement poussées : un évêque écossais put bénir, le 20 novembre 1594, le couvent et l'église, qu'on agrandit en 1615 et en 1616.

Dans les *Souvenirs religieux de Lille et de la région*, M. G. Humbert consacre aux Capucins de Saint-Sauveur des pages pénétrantes. Il insiste sur leur rôle d'éducateurs populaires.

«*Le Capucin, sorti des classes ouvrières, vivait avec les ouvriers, dont il avait eu l'éducation première. Cette éducation se perfectionnait par le noviciat et s'affinait par la fréquentation de classes plus policées. Le moine la faisait parvenir, ainsi transformée, dans le milieu d'où il était sorti et que lui, à son tour, relevait peu à peu...*

*On marchait ainsi tout naturellement vers l'égalité des classes, non vers l'égalité qui consiste à tout mettre au niveau le plus bas, mais au contraire vers l'égalité qui rehausse tout le monde, c'est-à-dire vers un niveau auquel tous peuvent atteindre, le niveau moral., le Vrai et le Bien chrétiens.*»

Quelle était l'occupation principale des Capucins ? Un érudit lillois, M. Scrive-Bertin, nous répond. Le peuple trouvait en eux, nous dit-il, «*des gardes-malades que l'on aurait en vain demandés à des servantes à gages, vu la terreur qui régnait aux époques de contagion, et eu égard au nombre des individus atteints par le fléau.*» (*Notice sur l'hygiène publique à Lille pendant les XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*).

Les disciples de saint François, qui avaient fait du sacrifice le but même de leur vie, s'offraient pour accomplir les devoirs publics les plus ingrats et les plus pénibles. Au siège de Lille de 1667, le comte de Bruay, gouverneur, les organisa en «patrouilles perpétuelles» et ils protégèrent nuit et jour contre l'incendie les dépôts de grain accumulés par la ville.

«*Les Capucins, notent les Souvenirs religieux (avril 1891) étaient toujours les premiers aux incendies, si nombreux autrefois et si dangereux, à cause des matériaux qui entraient dans la construction des maisons.*»

Chaque année, les Capucins disaient 660 obits ou messes pour les bienfaiteurs de l'hôpital Saint-Sauveur, qui recueillaient ainsi en prières le fruit de leur générosité. Cette charge de l'hôpital fut supprimée, contre toute justice, en 1790.

Ne vivant que des dons volontaires, les Capucins se mettaient, pour ainsi dire, à la merci des populations. Celles-ci n'étaient point assez naïves pour entretenir bénévolement des paresseux qui ne leur eussent apporté aucun service en échange.

Or, constate M. Humbert, *«les Capucins étaient nombreux. Ils étaient donc aimés. Ils entraient partout, et partout on avait une aumône pour eux. La conséquence rigoureuse est que les Capucins étaient estimés de tous, qu'ils étaient dignes de l'amitié qu'on avait pour eux, et qu'ils avaient su se rendre utiles à tous.»*

\*

\*\*

Les habitants de Saint-Sauveur firent mieux que de donner aux saints religieux une généreuse hospitalité. A leur contact, beaucoup prirent des habitudes plus chrétiennes et entrèrent dans le Tiers-Ordre.

Ainsi un nouveau foyer de vie religieuse s'établissait à côté de l'église Saint-Sauveur. Les moines aidaient le clergé paroissial dans son œuvre d'évangélisation.

Ce concours n'était pas superflu et les curés de Saint-Sauveur l'acceptaient avec empressement. Car, seuls, ils n'eussent point suffi, malgré leur zèle, à prendre un soin convenable de leur paroisse, dans un temps où presque tout le monde observait la loi divine.

Les Capucins, dit M. Humbert, que nous ne saurions trop citer, *«allaient partout, causaient familièrement avec tout le monde, instruisaient, exhortaient»*. Peu à peu, ils implantaient dans les familles leur langage, leur esprit, leurs pratiques.

Après un mois de profession, les tertiaires étaient invités par la règle à faire leur testament. Sage coutume. Dictier ses suprêmes volontés, c'est, pour un homme conscient de sa responsabilité, un acte grave qui met le sceau à son existence. Ne convient-il pas d'accomplir un tel acte en pleine connaissance, plutôt que de le bâcler à la dernière minute ? Le moribond n'a-t'il pas l'âme plus en paix, quand il a payé ses dettes, réglé ses comptes suivant la justice et de manière à éviter toute contestation entre les membres de sa famille, quand il a pardonné les injures du prochain et demandé pardon pour ses propres offenses ?

Les Tiers-Ordres des diverses paroisses lilloises recrutèrent assez de monde pour former, en 1664, une association, dite des *Bons-Fils*, et dont un groupe armentierois nous avait apporté le modèle.

De 1664 à 1687, ils occupèrent une maison dont nous n'avons pas retrouvé remplacement exact. Nous savons seulement qu'elle était près de la rue du Plat, sur le territoire de Saint-Maurice ou de Saint-Sauveur.

Les Bons-Fils (*Souvenirs religieux*. Juin 1892) *«tenaient une école primaire et prenaient en pension des jeunes gens avant besoin de correction, et des fous. Ils allaient aussi en ville soigner les malades riches»*. Mais en cas d'épidémie ils prodiguaient leur dévouement à tous, témoin ce renseignement fourni par M. Scrive-Bertin :

*«En 1688, les Bons-Fils allèrent au Riez, à la réquisition des commis à la Chambre de Santé.»*

Le Riez était un terrain vague de Canteleu, où le Magistrat, pendant les pestes, installait des abris en planches pour les malades qu'il fallait isoler.

\*

\*\*

Le «second Ordre» de Saint-François avait pris diverses formes. Une Clarisse, la Bienheureuse Colette Boilet, née à Corbie en 1380, morte à Gand en 1447, fonda au Vieil-Hesdin un couvent dont les Sœurs s'appelèrent *Colettines*, *Colettes*, ou encore Clarisses d'Hesdin.

En 1627, la ville fut prise par les Français. Les religieuses, qui étaient vingt-sept, se réfugièrent à Lille. Elles habitèrent d'abord rue des Malades (rue de Paris), *«devant l'hôpital de la Trinité»*, dit Mahieu Manteau, un logis insuffisant, où elles connurent la misère et la faim.

Bientôt le baron d'Avelin, seigneur du Plouy, les secourut, multiplia les démarches en leur faveur et leur acheta une maison vis-à-vis de l'église Saint-Sauveur. Quand elles s'y rendirent, le 1<sup>er</sup> février 1652, elles n'étaient plus que dix-neuf.

Le 12 juillet 1684, le maréchal d'Humières, gouverneur de Lille, et le seigneur du Plouich, posèrent la première pierre de leur église, où la première messe fut dite le 16 mars 1685. L'édifice fut consacré le 25 octobre 1685 par Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai, sous le vocable de la Sainte-Trinité. L'évêque approuva en même temps le nom de «Couvent de la Divine Providence» que la communauté avait choisi.

Plusieurs sépultures importantes se voyaient dans l'église des Colettines. Citons, d'après les *Souvenirs religieux de Lille et de la région* (mai 1890), celle de Michel d'Hangouart, chevalier, seigneur du Plouich, et de sa femme, Anne-Marie de Preudhomme d'Hailly.

*«lesquels sont seuls fondateurs de cette église et couvent des Pauvres Colettines, y ayant encore fondez trois messes de Requiem par chaque semaine, à perpétuité, à l'honneur de Dieu, pour le repos de leurs âmes, celles de leurs enfants et parents..., lesquelles se célébreront tous les jeudy, vendredy et samedy de l'an, à tousjours, à l'autel de ceste dite église contigüe à leur sépulture.»*

## Les Hibernois (Irlandais)

Leur maison, commencée en 1614, rue de la Vignette, était à la fois un orphelinat, un collège et un séminaire. Les libéralités de quelques bourgeois, notamment de Jean Morel, avaient permis de l'ouvrir. On y recevait une douzaine de boursiers, jeunes Irlandais que la persécution anglaise arrachait à leurs provinces de Lagénie et de Médic. Ils étaient instruits de la religion catholique, préparés au sacerdoce et mis en état d'évangéliser leur patrie, dès qu'ils pourraient y rentrer.

L'instruction des intéressants pensionnaires n'était pas exclusivement religieuse. Nous les voyons suivre des cours de dessin, de chirurgie, d'architecture, de botanique et de mathématiques.

Le 10 octobre 1622, l'évêque de Tournai bénit leur église. Le pape Urbain VIII, par décret du 4 mars 1636, reconnut leur collège.

Chaque année, le 17 mars, les Hibernois avaient leur fête de Saint-Patrice, à laquelle était attachée une indulgence plénière. Ce jour-là, ils entendaient une messe avec prédication, puis donnaient une séance littéraire très goûtée des Lillois. La reine de France y assista le 17 mars 1678. Elle avait visité, dans la même journée, la maison des Colettines.

Le 23 juin 1667, le Magistrat de Lille, en vue du siège qui menaçait la ville, prit une série de dispositions, parmi lesquelles on trouve celle-ci :

*«Les pasteurs, prebtres séculiers, réguliers et autres bonnes personnes de cette profession s'appliqueront de tout leur pouvoir à consoler, encourager et administrer ceux et celles qui recepvraient quelque sujet d'affliction ou manqueraient de courage et de résolution à se deffendre, se porteraient à des discours ou actions tumultueux ou aultrement contraires à l'union requise en la bourgeoisie pour une bonne et généreuse défense.*

*... Les religieux, Hibernois, ou aultres personnes à ce (cela) propres, se tiendront prêts et à (sous) la main, pour le malheur de blessé ou aultres arrivant à quelqu'un, remporter adroitement, sans bruiet ou le moindre qu'il se pourra, l'administrer ou aultrement y assister».*

Les funérailles des Hibernois comportaient des rites curieux. Le mort n'était pas mis dans un cercueil. Revêtu de l'habit de Saint-Augustin, il était porté à son église pour la messe d'enterrement, puis déposé près de la fosse. Une planche le faisait glisser jusqu'au fond et ses camarades nivelaient immédiatement le sol.

Les Hibernois avaient le privilège de porter les morts en terre. C'était un de leurs principaux revenus.

Signalons que les paroissiens de Saint-Sauveur allaient volontiers dans l'église des Hibernois, prier saint Patrice pour leurs défunts. On l'invoquait pour la prompte délivrance des âmes du Purgatoire.

## Les Brigittines

Leur fondatrice, Anne Dubois, naquit à Lille le 22 décembre 1574. Son père, Jean Dubois, était greffier à la Chambre des Comptes. Sa mère s'appelait Marie de Richemont. La jeune fille prit l'habit de sainte Brigitte le 2 février 1598 et devint, en 1601, abbesse du monastère de Termonde (Belgique).

Son désir était de fonder à Lille un couvent, où l'on suivrait une règle plus strictement conforme à la vie monastique.

Nicolas de Montmorency entra dans ses vues. Collaboration peu banale qui unissait à l'humble fille ce grand seigneur et cet homme d'affaires opulent, baron de Vendegies, auditeur au Conseil d'Etat, chef des finances des archiducs. Mais n'oublions pas que Nicolas de Montmorency était un chrétien fervent, un théologien et un écrivain ascétique.

Il constitua au profit de l'établissement projeté une rente de 500 florins, sollicita du pape Clément VIII l'autorisation nécessaire, puis s'occupa de choisir un emplacement.

Mais Anne Dubois voulait se tremper dans l'adversité et mettre à l'épreuve les sœurs qui devaient l'accompagner dans sa nouvelle maison. A l'insu de son protecteur, elle partit de Termonde avec quatre religieuses, emportant pour tout viatique un gobelet de beurre.

A Lille, où personne ne les attendait, les voyageuses ne trouvèrent naturellement aucun logis préparé. Elles s'installèrent provisoirement, le 30 septembre 1604, au Palais-Rihour et y restèrent dix mois.

Dans quel dénuement ! Pas de mobilier, pas d'oratoire ; elles filaient tout le jour pour gagner leur nourriture, pétrissaient leur pain dans la cuve qui leur servait pour la lessive et, le soir venu, n'avaient pour lit... que le plancher. Il faut des vocations solides pour résister à un tel régime.

Nicolas de Montmorency finit par apprendre indirectement la situation précaire de ses protégées. Il leur envoya le montant des amendes recueillies à la Chambre des Comptes, puis les aumônes arrivèrent. Plusieurs filles de familles, conquises par l'exemple héroïque des religieuses, se joignirent à elles et apportèrent leurs dots.

Grâce à la famille de la Porte, qui offrit 26.000 florins, une maison fut bâtie rue «*Bandueppes*» Ban-de-Wedde.

Les religieuses, au nombre de dix, y entrèrent le 23 juillet 1605 et placèrent leur monastère sous le vocable de Notre-Dame de Miséricorde.

Vocations et ressources se multiplièrent rapidement. Les Sœurs achetèrent un terrain qui étendit leur couvent vers la rue Saint-Sauveur et qui servit à la construction de leur église. L'évêque de Tournai, Michel d'Esne, consacra cet édifice le 23 juillet 1611.

Un Bref du pape Clément VIII, en date du 5 septembre 1604, avait approuvé les points de réforme proposés par Anne Dubois. La jeune communauté inaugura l'«*Ordre du Sauveur*», dit de «*Sainte-Brigitte*», et donna son règlement ainsi rajeuni aux maisons de Brigittines qui s'établirent plus tard à Valenciennes, Douai, Arras, etc.

La sainte fondatrice mourut en 1618 et fut enterrée dans le chœur de son église. Le curé de Saint-Sauveur présida les funérailles et prononça l'oraison funèbre.

Sur la tombe d'Anne Dubois une pierre gravée représenta la défunte en grandeur naturelle. Une autre pierre fut incrustée dans le mur de l'édifice : elle portait l'écusson de la famille Dubois, avec la devise : «*Le vray honneur du Bois est de Jésus la croix*». On retrouva cette pierre quand on démolit vers 1890, une maison construite, après la Révolution, sur les ruines du couvent.

Les paroissiens de Saint-Sauveur, au dix-septième siècle, allaient, dans l'église des Brigittines, prier Notre-Dame de Miséricorde de conserver la vie aux jeunes mères et aux nouveau-nés.

## L'Hôpital de la Conception

En 1649, Jean du Bus, chanoine de Saint-Pierre, obtint du roi d'Espagne l'autorisation de fonder à Lille un hôpital sous le titre de la Conception de Notre-Dame.

L'établissement était situé au n° 23 actuel de la rue Saint-Sauveur. Il avait une sortie sur la rue de Poids.

Le 4 octobre 1652, François Vilain, évêque de Tournai, érigea canoniquement l'hôpital *«pour y recevoir et alimenter de pauvres femmes et filles.»*

La première supérieure fut la Révérende Mère Suzanne Duthoict, d'Armentières. Treize religieuses la secondaient.

*«A cette communauté, dit Mgr Hautcœur, l'évêque donna la règle de Saint-Augustin, se réservant d'y ajouter des statuts. Il assigna comme costume «les habits de dessus en couleur bleue, avec un sarro (surplis) de couleur blanche, conformément à la coutume des autres religieuses de l'Ordre de Saint-Augustin.» Les Sœurs de l'hôpital de la Conception étaient connues sous le nom populaire de Bleuettes, à causa de la couleur de l'habit qu'elles portaient.»*

La Révérende Mère Duthoict mourut peu après la fondation. Catherine Libouton, de Namur, qui lui succéda, éleva les bâtiments et la chapelle, qui fut bénite le 31 mai 1684.

La bibliothèque de la ville conserve un exemplaire du règlement particulier à rétablissement. Une note manuscrite du premier feuillet signale que cet exemplaire appartient à une religieuse de 1741. Il nous apprend que les Bleuettes soignaient surtout les femmes atteintes de maladies chroniques.

*«Celles qui sont les plus pauvres et affligées doivent être préférées à toutes autres, comme aussi celles de la ville aux étrangères. Les hommes ne seront pas reçus à cet hôpital, ni même les femmes qui ont leur mari, à moins que pour quelque passage, mais seulement les filles ou veuves pourront être admises pour toujours.»*

## L'Orphelinat Stappaert

Vers le milieu du dix-septième siècle, un bourgeois de Lille, Jean Stappaert, ouvrit un orphelinat pour quelques jeunes filles dans la rue du Plat, près de l'étang ou *plasz* du Molinel.

Jean Stappaert voulut assurer l'avenir et préciser la destination de sa maison, par deux actes, du 30 octobre 1656 et du 6 octobre 1665. Il la mit sous la protection de Notre-Dame des Sept-Douleurs et lui constitua un patrimoine destiné à payer la pension de douze jeunes filles.

Celles-ci seraient désignées par Jean Stappaert puis par ses descendants directs. Après eux, les ministres de la Bourse commune des pauvres étaient *«fortement et cordialement priés de conférer toutes les dites places aux filles qu'ils jugeront le mieux mériter, soit pour leur pauvreté, péril de mauvaise instruction, de perdre leur honnêteté, ou quelques causes semblables.»*

Le choix inconsidéré d'Antoinette Bourignon comme directrice faillit occasionner presque aussitôt la ruine de rétablissement. Une imagination déréglée et une sensibilité malade gâtaient chez cette femme les dons les plus rares de l'esprit et du cœur. Mais les défauts de l'éducatrice nous feront-ils oublier la générosité de la donatrice qui légua à l'école, en 1670, un manoir, 21 maisons, des terres et des rentes, produisant un revenu de 1410 florins ?

Jean Stappaert, fils du fondateur, vendit la maison primitive et la remplaça par une autre, plus avantageuse, rue de la Vignette.

Voici les qualités requises des pensionnaires : *«être âgées de huit ans au moins et de quinze ans au plus, n'être débiles d'esprit, malades incurables, ni de mauvaise réputation, non plus touchant la religion catholique que l'intégrité de leur corps»*, enfin avoir demeuré à Lille l'espace de quatre ou cinq ans. L'orphelinat avait une chapelle.

## La vie paroissiale d'un «Saint-Sauveur» au XVII<sup>e</sup> siècle

Spectacle intéressant, auquel le récit détaillé de deux contemporains va nous permettre d'assister. Nous connaissons déjà le premier, Mahieu Manteau, qui tient la plume jusqu'en 1656. Pierre Ignace Chavatte la prend à cette date et ne la quitte pas avant 1693.

Chavatte est un ouvrier sayetteur, jardinier à ses moments perdus. Il a l'intelligence et le goût de sa profession principale et de la récréation qu'il s'est donnée. Sur les menus faits de chaque jour et sur les bonnes gens qui peinent à ses côtés, il promène son regard infatigable. L'église Saint-Sauveur, dont il est paroissien, voilà son champ d'observation favori. N'attendez point de lui qu'il s'élève à de hautes considérations, ni qu'il s'enfonce en de profondes réflexions. Il n'affronte pas les sommets et ne sonde pas les abîmes. Mais des choses qui sont à sa portée aucune ne lui échappe.

Sa bonne foi n'est point naïve, son esprit; malicieux quelquefois, évite les satires méchantes. Surtout, son catholicisme de bon aloi n'est jamais grondeur.

La dévotion de Chavatte ne sent pas le renfermé. C'est une dévotion charmante de naturel pour ainsi dire, une dévotion de grand air, fréquente dans ce grand siècle où, comme la vie privée, la vie publique était imprégnée de religion.

L'homme et le milieu vont s'éclairer l'un par l'autre.

\*

\*\*

Les paroissiens de Saint-Sauveur ont, pour la beauté matérielle de leur église, un véritable culte. A sa toilette de pierre, nous les voyons sans cesse préoccupés d'attacher quelques bijoux nouveaux. Et ces travaux continuels ne passent point inaperçus ; ils déterminent, parmi le peuple, une liesse qui fait plaisir à voir.

Extrayons ces détails du journal de Chavatte.

De 1604 à 1624, l'église s'enrichit d'un orgue, d'une chaire neuve et de six chapelles. En 1641, M<sup>e</sup> Pierre Salmon devient curé de Saint-Sauveur. Enfant de la paroisse, il y mourra et sera «*ensépulturé le 19 avril 1677, aux fonts de Saint-Sauveur, là où il fut baptisé.*»

Mais auparavant, ce bâtisseur intrépide aura, complètement renouvelé son église.

En mars 1659, il entreprend l'agrandissement du chœur. En juin 1665, il commence la nouvelle table du maître-autel, qui sera terminée pour le jour de la Pentecôte 1668. C'est aussi la voûte tout entière qu'il veut consolider.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1666, il fait monter en chaire «*un capucin, nommé le P. Louis, lequel était bon prédicateur, pour animer le peuple et lui suggérer l'idée d'un «pourchas».* L'orateur «*prit son manteau et le jeta sur les gens, en disant : «Je donne mon manteau tout le premier pour commencer».* Alors le peuple commença à s'efforcer de donner.»

En août 1676, huit mois avant sa mort, M<sup>e</sup> Pierre Salmon pouvait voir sa voûte achevée.

Une page savoureuse de Chavatte nous prouve que le bon curé savait intéresser à son œuvre les ouvriers et la paroisse.

«*Le 28 de mai 1676, par le lundi des Quatre-Temps de la Trinité, entre six et sept heures de l'après-midi, fut allé oster le cocquelet du cloché de Saint-Sauveur, par le fils de Wardavoir et Vermel.*

*Et quand il fut dessus au bout du cloché, il fit tourner le coq plusieurs tours, et puis après avait un autre avec lui sur la croix, et tous deux firent une fusée en l'air, et puis mirent un mouchoir au bout de la croix volant au vent, et furent bien une demi-heure au bout du cloché. Ils étaient montés par la pluie et ils descendirent par le beau temps. Et ont pipé (fumé) une pipée de tabac, et un d'entre eux eut les cheveux bruslés.*

*Et le 2 juin, le clerc de cette église, nommé Etienne Cordonnier, monta aussi par gageure tout au bout avec un pot de bière, et ils beurent ensemble, et après il jeta le verre en voie (sur la rue). Gare aux passants !*

*Le 18 juin, fut mis le cocquelet de Saint-Sauveur au bout de la croix, et là furent bues deux pintes de vin au bout du cloché, et quand ils furent descendus dans les claires-voies (à la hauteur des fenêtres), ils (les ouvriers) jetèrent des fusées pour mémoire.»*

\*  
\* \*

Une ardeur si allègre et si constante pour l'embellissement de la maison de Dieu suppose chez le peuple une piété solide et pratique. Nous la voyons se manifester en effet à maintes reprises.

Elle apparaît aux heures sombres. Quand Louis XIV, en 1667, veut prendre Lille aux Espagnols, des prières publiques commencent à Saint-Sauveur, le 26 juin, et durent quatre jours pleins. Heure par heure, les délégations de suppliants se relaient devant le Saint-Sacrement.

Le 25 juillet, les confrères de Saint-Jacques font célébrer dans l'église paroissiale une grand'messe à laquelle assistent les défenseurs de la ville. Le Ciel ne reste point sourd à l'expression de cette foi populaire.

Sans doute, le quartier Saint-Sauveur connaîtra les horreurs du siège. Vingt-et-un gros canons lui feront subir, du 21 au 27 août, un bombardement en règle, et beaucoup d'habitants, qui ont dû fuir au milieu des boulets, ne retrouveront plus leurs maisons debout.

Mais ils mériteront ainsi d'entrer dans la nation française : faveur providentielle, qu'ils n'estiment pas avoir payée trop cher, et dont ils se réjouissent depuis plus de deux siècles.

À la guerre succède bientôt la peste. Et les paroissiens de Saint-Sauveur se remettent en prière avec la même confiance.

Le 3 avril 1668, les «Messieurs du magistrat» font dire une messe solennelle à Saint-Sauveur pour obtenir la cessation du fléau.

Le 22 avril, les habitants de la rue Saint-Sauveur portent processionnellement les châsses de saint Roch, de saint Sébastien, de saint Eloi et de saint Joseph. La procession recommence le 1<sup>er</sup> mai pour «*ceux de la cour des Hongres et de la cour des Faiezz*».

Après la supplication, voici l'action de grâces. «*Pour remerchier Dieu que la peste cessoit*», une première procession parcourut, le 24 février 1669, «*les rues de Poix, du Croquet et du Curez*». Une seconde permit, le 11 juin, à la rue des Sahuteaux et à la cour des Hongres de témoigner leur reconnaissante. Le 15 août, un troisième cortège fut organisé par la rue Saint-Sauveur, avec le concours des Hibernois, des Capucins et des Brigittines.

Cette piété populaire, qui éclate en manifestations unanimes aux heures tragiques, des pratiques journalières et répétées ne cessent de l'accumuler, comme un riche dépôt, dans toutes les âmes.

Les paroissiens de Saint-Sauveur connaissent le sens des cérémonies religieuses ; ils en apprécient la valeur. Aussi les suivent-ils fidèlement. Du baptême, par exemple, qui fait naître l'enfant à la vie chrétienne, leur esprit de foi comprend l'importance et saisit la beauté.

Le maréchal d'Humières, gouverneur de Lille, qui réside dans la paroisse Saint-Sauveur, offre souvent son parrainage aux familles nombreuses. Parmi ses filleuls, Chavatte nous cite le septième fils d'un tavernier et tapissier nommé Poisson, qui fut baptisé à Saint-Sauveur le 14 septembre 1685.

Non plus que le baptême, la première communion ne passe inaperçue. Ainsi, pour l'année 1679, Chavatte prend soin de nous informer qu'elle eut lieu le 16 avril, et que les premiers communiant étaient quarante-trois, «*tant garçons que filles*».

Une école journalière professionnelle a été fondée vers 1670 au cimetière Saint-Sauveur, par «*une personne qui ne veut pas être nommée*». Les «*dix pauvres garçons*» qui la fréquentent sont encouragés par une prime de «huit patars» chacun, par semaine. Pendant deux ans, ils y apprennent «*un bon métier, à leur choix, capable de leur faire gagner honnestement leur vie*». La construction du bâtiment a coûté 6088 livres. Cette école a une chapelle. Le 25 novembre 1685, une messe y est dite pour la première fois.

L'éducation religieuse, commencée à l'école, se prolonge dans le métier.

Les charpentiers de Saint-Sauveur ont une grande dévotion à saint Joseph. Ils donnent son nom à leur confrérie corporative, que l'évêque de Tournai vient instituer le 19 mars 1620. C'est, une grande fête, à laquelle assistent les abbés de trois monastères : Loos, Cysoing et Phalempin.

D'autres corporations viennent assidûment honorer à Saint-Sauveur leurs patrons préférés : les sayetteurs prient saint Jean-Baptiste ; les filetiers, saint Nicolas ; les canonniers, sainte Barbe, etc.

Ces confréries de Saint-Sauveur, nous l'avons vu, prennent part, avec celles des autres paroisses, à la procession générale de Notre-Dame de la Treille, inaugurée sous le gouvernement de Marguerite. Elles gardent jalousement leur rang, et des conflits pour la préséance éclatent parfois entre elles, si nous en croyons Chavatte.

*«1681. - Le 8<sup>e</sup> jour de juin, par le jour de la procession de Lille, les confrères de Saint-Jacques n'ont point retourné à la procession, pour avoir eu des disputes avec ceux de Saint-Druon pour vouloir marcher devant eux, et ont rapporté leur fierté (châsse) à Saint-Sauveur».*

Voulez-vous étudier en détail la confrérie de Saint-Paulin, patron des jardiniers de Saint-Sauveur.

Chavatte la fonda en 1669. *«J'allais, nous dit-il, par toutes les tavernes, là où on donnait les noms, et puis je les écrivais».* Ces démarches lui rapportèrent non seulement des adhérents, mais des «provins d'œillets», des boutures, qui furent exposées dans une vente de charité.

*«L'Amable Bregière»* fut payée 4 livres 12 gros, la *«Duchesse de Bourgogne»* 7 livres 1/2, la *«Duchesse de Hongrie»* 4 livres 4 gros, la *«Reine Blanche»* 6 livres, etc.

La somme ainsi recueillie permit d'acheter une statue d'argent de saint Paulin. Le 22 avril 1670, une réunion se tint rue Saint-Sauveur, avec le consentement du pasteur, maître Pierre Salmon, pour nommer les maîtres et serviteurs de la Confrérie. L'un des élus fut *«Henri Chrestien, dit Salade»* ; nous avons donc affaire à de vrais jardiniers.

Le 8 février 1671, les indulgences furent reçues de Rome, et le 22 juin de la même année la Confrérie fut érigée en l'église Saint-Sauveur. *«Il y eut une belle grand'messe.»* Mais tous les vœux des confrères n'étaient pas comblés. Ils désirèrent posséder quelques ossements de leur saint patron, et le jardinier Bon-Louché (encore un qui était bien du métier) *«alla à Rome pour avoir les dites reliques»* Hélas ! Bon-Louché mourut en chemin. Sa veuve reçut une pension des maîtres jardiniers de Saint-Sauveur. De nouvelles et longues démarches furent faites. Enfin les reliques arrivèrent à Lille en 1685.

*«Le 21 de juillet 1686 après-midi, qui estoit le jour de la dédicace de Saint-Jean l'Evangeliste, dit Saint-Sauveur, tous ceux du collégial de Saint-Pierre ont apporté à Saint-Sauveur la relique du corps même de saint Paulin, et c'estoit un os de la jambe à la cuisse (du fémur). Et on croit qu'il n'y en a pas au Pays-Bas, sauf seulement celle-ci qui eist en l'église Saint-Sauveur de Lille.*

*Et sont venus à Saint-Sauveur en belle procession. Il y avait six garçons à cheval avec chacun un guidon et encore autre jolité, et. il fut chanté le Te Deum et autres cantiques.*

*L'église était très bien parée de diverses sortes d'arbrisseaux, comme lauriers d'Espagne, desquels il y avait une couple. Il n'y en avait pas de pareils dans toute la ville. On les mit au chœur.*

*Il y avait encore plusieurs autres arbres dans l'église, comme grenadiers, citronniers, cerisiers du Pérou...*

*A toutes les chapelles, Sainte-Barbe, Saint-Hubert, Notre-Dame, le chœur, Saint-Nicolas, Saint-Quentin, Saint-Joseph, avec tous blasons était écrite la vie de saint Paulin. Au chœur était l'histoire de saint Paulin avec le Grand Turc que saint Paulin s'avoit rendu esclave pour délivrer l'enfant d'une pauvre veuve.*

«L'histoire» de Chavatte réclame une courte note rectificative. Son «Grand Turc» était en réalité un chef des Vandales qui infestaient la Campine, où saint Paulin était évêque de Nôle. Le saint fut emmené en Afrique par ces brigands. Il s'était offert pour remplacer l'enfant, qu'il rendit ainsi à sa mère. Saint Paulin naquit à Bordeaux, l'an 353. Il n'était pas encore question alors du «Grand Turc».

Mais revenons, sans rancune, à l'excellent Chavatte :

*«Il y avait trente-cinq blasons, pour lesquels le curé de Saint-Sauveur avait composé des vers. La fête de saint Paulin se prolongea pendant toute l'octave, et l'on entendit trois prédicateurs ; le lundi, le curé de Saint-Etienne ; le jeudi, le prieur de Fives ; le dimanche, le chanoine Brunace, de la Collégiale».*

Un détail intéressant pour finir. Chavatte nous signale parmi les maîtres de la Confrérie de Saint-Paulin, en juillet 1686, Pierre Delemar et François Païen, deux sayetteurs, fraternellement unis à Louis Cresson (tout le jardin y passera donc !) et Adrien Desgardins, tous deux bourgeteurs. Or, les bourgeteurs et les sayetteurs étaient continuellement en procès. Le 13 août 1685, les bourgeteurs avaient perdu un procès contre les sayetteurs, pour avoir mis du lin bleu dans leurs étoffes. La Confrérie de Saint-Paulin fut pour les deux groupes un excellent terrain de réconciliation.

## Les origines de la dévotion à Notre-Dame de Tongre

Alors venait de s'implanter, dans la paroisse Saint-Sauveur, la dévotion populaire à Notre-Dame de Tongre, qui devait connaître un si magnifique développement.

Tongre, modeste localité du Hainaut belge, entre Tournai et Mons, à une lieue environ d'Ath, avait pour magistrat principal, en 1081, un vieillard de noble origine et de grande piété, Hector, qu'un accident venait de rendre aveugle.

Le 2 février, vers le milieu de la nuit, les habitants du château d'Hector aperçurent dans le jardin une vive clarté, accompagnée de parfums délicieux et de concerts ravissants. Quand le matin fut venu, un serviteur se rendit au jardin. Il y découvrit une statue de bois, revêtue de plâtre, haute, de deux pieds. Elle représentait la Sainte-Vierge assise et tenant embrassé l'Enfant Jésus.

L'humble châtelain se jugea indigne de posséder la merveilleuse image ; il pria son curé de la transporter à l'église du village. Mais, le lendemain, la statue fut retrouvée dans le jardin. Une seconde, puis une troisième expérience eurent le même résultat.

On consulta l'évêque de Cambrai, Gérard, qui demanda au Ciel une nouvelle preuve de son intervention. Deux auditeurs de la cour épiscopale et deux seigneurs furent envoyés à Tongre. Ils firent dresser une tente dans le jardin d'Hector pour y passer la nuit, puis ils transportèrent de nouveau la statue dans l'église paroissiale.

Les quatre juges virent se renouveler le prodige : la statue revint, portée par des anges, au milieu d'une harmonie céleste, et entourée d'une lumière éblouissante, se replacer dans le jardin. Un sanctuaire fut élevé à Marie, dans la propriété d'Hector, qui recouvra bientôt la vue. Des miracles nombreux se produisirent dans cette chapelle et les interventions bienfaites de la Sainte Vierge se manifestèrent surtout aux époques d'épidémie.

Les paroissiens de Saint-Sauveur commencèrent précisément à honorer d'un culte public Notre-Dame de Tongre un peu après la peste de 1668, ainsi que nous l'apprend Chavatte.

*«Le 13 décembre 1671, jour de dimanche, en l'église paroissiale de Saint-Sauveur, fut fait pour la première fois la solennité de Notre-Dame de Tongre, et fut faite une Confrérie (le 2 février 1672) et le 27 février 1672 fut fait le buffet auprès du portail du chœur ; le 24 avril suivant, jour de la Pâques close, les confrères ont été à Tongre servir Notre-Dame pour la première fois, et le 26 avril, à 10 heures du matin, ils sont revenus de Tongre en procession, chantant les litanies, en l'église de Saint-Sauveur ; puis fut chanté le Te Deum.»*

Une autre note de Chavatte nous permet de croire qu'un bourgeois de Lille, attaqué par des malfaiteurs, avait été sauvé miraculeusement par Notre-Dame de Tongre (le 4 septembre 1096, d'après un vieux récit) et que ses concitoyens avaient voulu reconnaître cette faveur par un culte spécial.

*«Le 2 février 1687, qui était le dimanche par le jour de la Purification de Notre-Dame, dit la Chandeleuse, fut fait en l'église de Saint-Sauveur, en la chapelle de St-Quentin, une «histoire» de Notre-Dame de Tongre, de Jean de Lespine, bourgeois de la ville de Lille en Flandre, qui avait été meurtri par des voleurs, et l'histoire y fut durant l'octave, et après-midi le jour de l'octave, fut fait une prédication qui était la deuxième.»*

La confrérie compta bientôt de nombreux associés dans tous les rangs de la société lilloise. Chaque année, le jour de la Purification, elle fêtait sa patronne solennellement. Son premier centenaire, le 2 février 1772, fut célébré avec magnificence par des pèlerins innombrables.

La chapelle de Notre-Dame de Tongre, en l'église Saint-Sauveur, possédait une statue de la madone, taillée sur le modèle de l'image miraculeuse.

La statue primitive était en bois. En 1741, la confrérie fut autorisée par le magistrat à «former une image» de la Vierge en argent. Cette seconde statue disparut à la Révolution, dans des circonstances mal connues et sans laisser de traces.

La Vierge qu'elle représentait avait été reproduite sur des médailles de deux types : les unes en cuivré, de grand module ; les autres, plus petites, en argent. Van Hende décrit ainsi la médaille d'argent : «*N. DAM. DE TONGRE. La statue de la Vierge couronnée et vêtue d'un manteau et d'un voile tombant à ses pieds. A droite et à gauche, deux anges ; au bas, une tête d'ange. R. La Sainte Famille ; au dessus, le Saint-Esprit dans un entourage de rayons.*» (Mémoires de la Société des Sciences, 1873).

## Quelques initiatives charitables

De l'église Saint-Sauveur partirent aussi, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, quelques initiatives charitables.

De 1670 à 1692, «*il faisait pauvre temps*», soupire Chavatte, voulant dire que la misère était grande. Une crise économique amena «*plusieurs brancroutés*» chez les sayetteurs. On cessa de produire, et beaucoup d'ouvriers, surtout à Saint-Sauveur, se trouvèrent sans travail.

«*Et ne sçavait-on à quoi gagner sa vie. L'un se mettait soldat, l'autre allait à Gand pour être au bureau, l'autre changeait de métier, et c'étaient gens tout contrefaits (arrachés à leurs habitudes). Un autre acheta un bodé et emmena sa femme et ses quatre enfants en Italie.*»

Les curés de Saint-Sauveur s'employèrent à soulager la détresse de leurs ouailles. Ils intervinrent personnellement et mirent à contribution la bienfaisance tant privée que publique.

Ainsi M<sup>e</sup> Pierre Salmon obtint du bourgeois Bramme 32.000 francs pour les pauvres de sa paroisse, en juin 1672.

Le 9 janvier 1677, par un hiver terrible, «*les pauvrieux (ministres charitables) de la paroisse Saint-Sauveur ont été de maison en maison demander tous les pauvres gens qui n'avaient pas (les secours de) la Bourse commune, pour les inscrire et aller quérir des hos (bois de chauffage) que le magistrat avait fait amener sous escorte de soldats.*»

Le Mardi-Saint 1678, M<sup>e</sup> François Cambier succédait à M<sup>e</sup> Pierre Salmon, comme curé de Saint-Sauveur.

Les *Souvenirs religieux de Lille et de la région* nous apprennent qu'il «*consacra son patrimoine*» aux bonnes œuvres. «*Les indigents et surtout les malades furent l'objet de son zèle. Il pourvut à leur alimentation en fondant une cuisine des pauvres. Cette institution fut bientôt imitée dans les autres paroisses par des personnes charitables. Ce fut une œuvre éminemment utile.*»

A son instigation, une pieuse paroissienne créa en 1691 une œuvre originale : il s'agissait de distribuer chaque année des chaussures aux jeunes filles. Chavatte signale que la première distribution fut faite le 26 octobre 1691 «*en l'église Saint-Sauveur*».

Charité d'autant plus méritoire que la fortune publique était alors très ébranlée. Louis XIV, pour combler le déficit de ses finances, avait, recours à l'argenterie des églises et des communautés religieuses, «*non pas en pur don, mais au moyen d'un change, qui laissait à l'Etat un bénéfice*».

La Monnaie de Lille, d'après les *Souvenirs religieux de la région*, reçut les envois. La moyenne du prix accordé fut d'environ 28 livres au marc (250 grammes) d'argent. Il ne fut livré aucun objet d'or.

«*L'église Saint-Sauveur, en fut pour 27 marcs, 1 once, 4 gros, payés 735 livres 3 sous 6 deniers. Ses chapelles sont indiquées au nombre de six : Saint-Joseph, Notre-Dame de Tongre, Saint-Nom de Jésus, Saint-Nicolas de Bari, Saint-Hubert, Sainte-Barbe. Celle du Saint-Nom de Jésus est en première ligne, avec 16 marcs, 3 onces, 6 gros, payés 441 livres 15 sous. La dernière est Saint-Hubert, avec 1 marc, 6 onces, payés 25 livres 10 sous.*»

Voici en quels termes Chavatte nous raconte la scène de la réquisition :

«*1691. - Le 17 de juillet, après le salut en l'église de Saint-Sauveur, vinrent les commis du roi Louis XIV avec des soldats et sergents, avec leurs mèches allumées, et firent sortir tout le peuple afin de faire leur chose à loisir et mieux prendre et regarder à leur aise.*

*Et fut pris des lampes d'argent et quantité de cœurs en la chapelle du Nom de Jésus, qui étaient à des pyramides. Et le lendemain fut livrée l'argenterie et pesée pour avoir sa valeur au change. Et ceci est à remarquer que le peuple criait : Aux larrons ! Aux larrons !*».

## Le «réduit de Saint-Sauveur» et la porte de Paris

Cette note n'est point la seule où Chavatte laisse percer son mécontentement à l'égard des procédés royaux. Le monarque avait-il la main un peu rude, les Lillois étaient-ils légèrement frondeurs ? Le fait est que la domination française à Lille ne s'établit pas sans peine.

«*Pour en imposer au peuple en cas d'émeute*», lisons-nous dans le *Guide des étrangers à Lille* de 1772, le fort ou «réduit» de Saint-Sauveur fut construit.

Chavatte nous apprend dans quelles conditions : «*Le 17 de novembre 1671, fut commencé à démolir le fort campé qui estoit entre la porte de Fives et la porte des Malades (de Paris) et fut fait le réduy de Saint-Sauveur.*»

Celui-ci était à double usage : On y punissait les soldats de la garnison. Le 8 novembre 1691 «*fut fait justice, au réduit de Saint-Sauveur, d'un soldat, auquel fut coupé le bout du nez et les deux oreilles, et puis après alla en galère.*»

Mais on y enfermait aussi les Lillois dont le gouverneur n'était pas satisfait,

Ainsi, le 13 août 1683, le mayeur et le rewart de Lille furent emprisonnés au réduit «*pour avoir mal parlé au lieutenant du roi*»... et le 15 août, jour de l'Assomption, «*n'ont pas marché à la procession*» et pour cause !

Au mois de juin 1692, un prêtre et un boulanger font à leur tour connaissance avec le réduit. Le prêtre, «*ce fut pour avoir parlé de la guerre et du bruit commun qui court*». Quel est ce bruit ? Pourquoi cette réticence ? Chavatte a-t-il craint de dire toute sa pensée ?

Le boulanger. «*ce fut pour avoir mal parlé à un soldat qui venait quérir du pain en sa maison, et le soldat voulant faire changer une pièce pour avoir de la monnaie (on disputa) et le soldat fit appréhender le boulanger...*»

La détention dut être dure, car le prêtre en mourut le 27 août et le boulanger le 29 août.

Le réduit avait sa chapelle particulière. Un capucin y célébra la première messe le 29 novembre 1682.

M. Théodore, dans ses *Vieux Monuments de Lille*, décrit les ruines de cette chapelle. Sa «*jolie façade, en pierre blanche... a été classée au nombre des monuments historiques par un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 12 décembre 1910.*»

*A l'intérieur... un seul vaisseau, éclairé par de grandes fenêtres... On remarque encore, peintes sur les murailles, les croix de consécration (Joseph Clément, électeur de Cologne, procéda, le 27 août 1707, à cette consécration).*

*Le fond de la chapelle est occupé par un autel offrant un grand retable en pierre sculptée d'une fort belle ordonnance. Au milieu se détache un encadrement qui, selon toute vraisemblance, a dû recevoir une peinture aujourd'hui disparue.*

*Sur les côtés, deux grands pilastres cannelés à chapiteaux corinthiens supportent un entablement cintré dont la partie supérieure est ornée d'une figure de Dieu le Père sculptée en bas-relief, au dessus de laquelle plane l'Esprit-Saint.*

*Cette chapelle est aujourd'hui (1912) dans un regrettable état de délabrement...*»,

Sur le territoire de Saint-Sauveur fut aussi construite, de 1685 à 1695 la porte de Paris, «*un des plus beaux morceaux d'architecture qui existent, lisons-nous dans le Guide de Lille de 1772 ; elle est la plus belle porte des places de guerre du royaume.*»

Ce monument, bâti en pierre blanche, d'après les plans de l'architecte lillois Simon Volland, mesure 31<sup>m</sup>80 de haut et 27 mètres de large. Voici la description que donne de la partie centrale Mgr Dehaisnes (*Le Nord monumental et artistique*) :

«*La Victoire, assise au milieu d'un trophée d'armes et de drapeaux, lève, avec un geste d'enthousiasme, sa main droite qui tient une couronne, et s'apprête à déposer cette couronne sur le front de Louis XIV, dont l'image est sculptée dans un médaillon.*

*A ses pieds, au dessous des trophées, assises sur la plinthe de l'acrotère, deux Renommées embouchent la trompette et chantent la gloire du grand Roi qui vient de rendre Lille à la France.*»

## L'art au service de la paroisse Saint-Sauveur (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)

La Flandre possédait alors une école d'artistes qui cherchaient leurs plus féconds motifs d'inspiration et leurs plus beaux modèles dans les églises, où Dieu semble descendre jusqu'à l'homme où l'homme s'efforce de monter vers Dieu par la sainteté.

Plusieurs maîtres de grand talent composèrent, pour l'église Saint-Sauveur, les tableaux qu'un fin connaisseur, J.-B. Descamps, peintre du roi Louis XV, décrit avec amour (*Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, 1769).

Au maître-autel, il admire la Transfiguration de Notre-Seigneur, dont «*les figures sont fort belles*». L'auteur de ce chef-d'œuvre, Jacques Van Oost le jeune, résida plus de quarante ans à Lille, où il se maria. La paroisse de la Madeleine s'honorait de le compter parmi ses marguilliers. Sa *Transfiguration* prit place dans le chœur de Saint-Sauveur le 18 avril 1667.

Pour la chapelle de droite, Bergame le père avait peint *Saint Joseph mourant*, à qui Notre-Seigneur met un lys dans la main. Cette toile, au dire de Descamps, était composée «*avec esprit et sentiment*».

Deux autres tableaux, dont les auteurs sont inconnus, ornaient cette même chapelle de Saint-Joseph. Le premier représentait Jésus bénissant la foule ; le second, Jésus après la flagellation.

Sainte Barbe aux pieds de Notre-Seigneur figurait dans la chapelle de gauche, dédiée à la patronne des canoniers. L'auteur, Arnould de Vuez, né à Haut-Pont, près de Saint-Omer, s'était fixé à Lille vers 1692. Il y fonda une académie de peinture. Nous le voyons, en 1706, sur la liste des marguilliers de la paroisse Saint-André : «*Arnould de Vuez, peintre royal*».

Notons encore, dans la chapelle de Sainte-Barbe, deux tableaux de l'école flamande : *l'Adoration des Mages* et *l'Ascension de Notre-Seigneur*.

Dans la chapelle qui lui est consacrée, Saint Hubert a été représenté par Arnould de Vuez, aux pieds du Pape, refusant la mitre.

Ces chefs-d'œuvre de la peinture ne doivent pas nous faire oublier six belles pièces de tapisserie, fabriquées en 1735, pour l'église Saint-Sauveur, par Guillaume Werniers, le plus célèbre des hautelisseurs lillois. Elles lui avaient été commandées par Françoise Lâchez.

Chacune de ces tapisseries mesurait 5<sup>m</sup>40 de haut et 3<sup>m</sup>30 de large : «*Deux sont au Musée de Lille, dit Monseigneur Dehaisnes. Une troisième se trouvait dans l'église de Fresnes (Nord) et une quatrième, figurant les Noces de Cana, appartient à l'église d'Ascq (Nord).* »).

La sculpture aussi, dès les premières années du dix huitième siècle, s'était mise-au service de l'église Saint-Sauveur. Deux mausolées en marbre décoraient les chapelles du chœur. Aux deux chapelles du transept, les autels, avec leurs retables en marbre, étaient d'un bon style. En 1708, un superbe maître-autel fut béni par Joseph Clément, archevêque-électeur de Cologne.

Quatre ans plus tard, l'abbé de Cysoing, Antoine Vranx, venait bénir, en l'église Saint-Sauveur, une cloche très remarquable, nommée Jésus et fondue par François Barbier.

\*

\*\*

Les établissements religieux et charitables situés sur le territoire de Saint-Sauveur n'étaient guère moins bien partagés que l'église paroissiale. L'art, au lieu d'être une chose de luxe, jalousement réservée à quelques privilégiés, se faisait guide et compagnon du moine qui prie dans son couvent, du malade qui souffre dans son lit d'hôpital.

Dans la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à l'orphelinat Stappaert, on trouvait une statue de la Sainte Vierge et un tableau représentant *l'Annonciation*. Ces deux œuvres d'art, offertes en 1686 par Catherine Derveaux, devaient être mises «*en la vue des malades*». L'orphelinat Stappaert possédait aussi un magnifique ostensor du dix-septième siècle, en cuivre doré, où l'on voyait deux anges porteurs des instruments de la Passion.

Dans la chapelle de l'hospice Gantois étaient exposées deux toiles de grande valeur : *le Baptême du Christ*, peint par Jacques Van Oost fils, et *l'Apparition de Jésus à sainte Thérèse*. Un tableau placé dans le réfectoire des malades représentait *Notre-Seigneur avant la flagellation*.

Passons à l'hôpital Saint-Sauveur. Le tabernacle de sa chapelle, garni de cuivre doré, fut exécuté en 1662 par l'orfèvre lillois François Vranx, pour la somme de 1078 livres.

L'hôpital possédait aussi deux tapisseries de Guillaume Werniers, qui sont aujourd'hui au Musée de Lille. Sur un fond rouge très vif se détachent des personnages aux attitudes nobles et naturelles, aux costumes riches et soignés : Bauduin IX, comte de Flandre, et sa famille ; Jeanne de Flandre, fondatrice de l'hôpital Saint-Sauveur, avec ses deux maris : Ferrand de Portugal et Thomas de Savoie.

Ces deux tapisseries contiennent 56 aunes de Bruxelles (38 mètres 66) ; elles ont été fabriquées, vendues et livrées à l'hôpital Notre-Dame, dit Comtesse, par Guillaume Werniers, marchand tapissier, le 4 février 1704, pour 540 florins (666 fr. 67). En 1797, les malades de Comtesse furent transportés à l'hôpital Saint-Sauveur, et le mobilier les suivit.

Même les humbles disciples de saint François aimaient que de belles œuvres d'art vinsent nourrir leur piété. Ils restaient ainsi dans l'esprit de leur ordre. Peu de poètes et d'artistes, en effet, ont compris et goûté l'harmonie du monde comme le Séraphin d'Assise, qui ne perdant jamais de vue le plan de l'Ordonnateur divin, restituait à chaque créature sa juste perspective.

Ne soyons donc pas surpris de trouver, chez les pauvres Colettines d'Hesdin, trois tableaux de valeur : *L'Adoration des bergers*, de Van Oost fils ; *Notre-Seigneur parmi les docteurs*, du peintre lillois Bernard Wamps ; *la Résurrection*, de Daudenaerde.

Les capucins étaient encore mieux pourvus que leurs sœurs, les Colettines. Sur les deux volets qui fermaient le chœur de leur église, Van Oost le fils avait peint, à droite *Saint Bonaventure*, et à gauche *Saint François d'Assise*. Mais Descamps a surtout admiré, chez les Capucins, trois tableaux peints par Rubens, le chef de l'école flamande au dix-septième siècle.

La première de ces toiles représente Saint François qui reçoit l'Enfant Jésus des mains de sa Mère ; la seconde, l'Adoration des bergers ; la troisième, au maître-autel, est une Descente de croix. «*Ce sujet, si souvent répété, ne ressemble nullement à ceux déjà connus de ce maître : il est bien composé. La tête de la Vierge et celles des autres saintes femmes sont belles et très expressives. Le dessin en est correct.*»

Cette Descente de croix excita, en 1785, la convoitise de Louis XVI, qui la destinait au musée du Louvre. Il existe, aux archives de Lille, une lettre du comte d'Angivillier au Père gardien des Capucins, pour obtenir la cession du tableau. Mais le Père refusa. Il connaissait donc la valeur du chef-d'œuvre, et l'énergie avec laquelle il le défendait prouve qu'il était digne de le posséder.

Pour dépouiller les Capucins il fallut la Révolution. Leur *Descente de croix* est aujourd'hui conservée au Musée de Lille, qui détient aussi leur *Saint François recevant l'Enfant Jésus*.

L'*Adoration des bergers* décore actuellement l'église de Sainte-Marie-Madeleine, à Lille. «*Malgré les repeints dont elle a souffert, estime Mgr Dehaisnes, elle laisse encore voir les-qualités qui distinguent Rubens.*»

### **Détresse de la paroisse Saint-Sauveur et de ses communautés religieuses au temps de Louis XV**

Pendant une soixantaine d'années, des épreuves continuelles s'abattirent sur la France et sur notre cité. La paroisse St-Sauveur en reçut le douloureux contrecoup.

En 1715, un édit royal prescrivit aux administrations publiques de convertir presque tout leur avoir en billets de la banque Law. L'église et les communautés religieuses de Saint-Sauveur durent obéir comme les autres, et le plus clair de leur fortune mobilière fut englouti dans la banqueroute du téméraire spéculateur.

En 1720, une étrange maladie, la suette fit à Lille d'épouvantables ravages. Les malades mouraient en quelques heures et leurs cadavres tombaient aussitôt en putréfaction. L'hôpital Saint-Sauveur, situé dans un quartier d'indigents, regorgeait de moribonds.

Les religieuses qui le desservaient rendirent tant de services dans ces jours pénibles que Louis XV leur adressa une lettre de félicitations : «*Cet hôpital a toujours été d'un grand secours pour le public... Les malades de la ville y sont traités avec beaucoup de soin et de charité.*»

A ce bel éloge le roi joignit, en 1727, une somme de 30.000 livres, qui permit aux Sœurs Augustines d'équilibrer leur budget.

Le 11 mai 1745, les Français remportèrent la victoire de Fontenoy. Les blessés, amis et ennemis, furent soignés avec un égal dévouement par les religieuses de l'hôpital Saint-Sauveur. Mais la généreuse maison se ruina en frais supplémentaires.

L'hospice Gantois avait été moins éprouvé. Il tenait alors la tête des établissements hospitaliers et religieux de Lille.

Nous avons sous les yeux le tableau des taxes imposées, pour 1745, aux diverses communautés religieuses de la ville. Gantois payait 1.800 florins de contributions ; les Capucins, 400 florins ; Stappaert, 270 ; l'hôpital Saint-Sauveur, 200 ; les Bleuets et les Brigittines, 180 ; les Hibernois, 80.

A Stappaert venaient d'être réunis deux orphelinats qui ne pouvaient plus se suffire : en 1715, les «*Bonnes Filles*» de la rue Royale ; en 1730, la «*Présentation Notre-Dame*», qui avait deux maisons rue des Jésuites (de l'Hôpital-Militaire) et une troisième rue Notre-Dame (de Béthune). Mais en 1750, Stappaert, ruiné à son tour, fut administré par la «*Charité générale*», nouvelle institution qui remplaçait la Bourse commune et devait centraliser les secours de toute nature.

Les Bleuettes, en 1767, présentèrent au roi une requête où elles exposaient leur détresse. Leur hôpital de la rue Saint-Sauveur était «*absolument endetté*». En 1768, le Conseil d'Etat leur permit de soigner les malades en ville et d'ouvrir une école, qui fut bientôt très suivie.

Les Hibernois accusaient aussi un déficit. En 1765, le magistrat se fit remettre l'état des recettes et des charges. Il reconnut que les ressources ne suffisaient pas à l'entretien des élèves, devenus trop nombreux. Par une ordonnance du 30 mai, il interdit «*de recevoir aucun enfant avant que toutes les dettes soient payées*». Après ce temps, il n'y aurait plus dans la maison que douze pensionnaires (le chiffre primitif).

Dès le début du dix-huitième siècle, les œuvres paroissiales de Saint-Sauveur ont le caractère charitable que nécessite la misère du peuple.

Van Hende (*Mémoires de la Société des Sciences de Lille*, 1873) a retrouvé des cachets de plomb qui ont servi longtemps aux aumônes de l'église Saint-Sauveur. Des familles généreuses les faisaient distribuer à la clientèle indigente qui assistait aux funérailles des leurs, et les pauvres échangeaient ces jetons de présence contre du pain chez les boulangers.

Le même auteur signale d'autres jetons ou méreaux, coulés en cuivre, pour une œuvre importante de Mademoiselle Claire Waresquiel. Par acte du 13 février 1714, la généreuse donatrice fonda «*une messe journalière à Saint-Sauveur avec distribution de douze pains de trois patars*».

En 1734, le testament d'un paroissien de Saint-Sauveur, Bauduin Lippens, laisse voir la même préoccupation charitable :

*«Je veux être enterré dans la chapelle de Notre-Dame de Tongre, en ma paroisse de Saint-Sauveur. On y fera un service chanté... et la distribution de quinze cents pains de six patars chacun aux pauvres.*

*On donnera à cinquante pauvres de la paroisse 3 florins. Chaque année, le 15 octobre, on fera dire trois messes de trépassés en ma paroisse de Saint-Sauveur, avec distribution de trente pièces de huit livres de chair de bon bœuf, et de trente pains de six patars, pendant cinquante années. Pour ce exécuter, ma maison que j'ai achetée et que j'occupe, dans la rue. Saint-Sauveur, sera hypothéquée et chargée de la dépense.*

*... Si, après mes funérailles, quand seront payés les Legs et dons que j'ai faits et que je ferai encore, il reste de l'argent monnayé dans ma maison, le tout sera distribué aux pauvres de Saint-Sauveur».*

En 1744, la cherté des blés occasionne des émeutes de femmes à Saint-Sauveur. En 1766, les corps de métiers sont endettés et un tiers des ouvriers lillois n'ont plus d'ouvrage. Deux ans plus tard, les femmes de Saint-Sauveur pillent les marchands qu'elles soupçonnent d'accaparer les vivres. Une catastrophe est prochaine...

## La paroisse Saint-Sauveur et la Révolution

Retraçons brièvement quelques scènes de cette période tragique.

Le 24 mars 1789, l'abbé Deledeulle, curé de Saint-Sauveur, dépose, avec trois de ses confrères, le cahier des doléances du clergé séculier lillois. La lettre au ministre, qui termine ce cahier, signale que «*les curés et leurs coopérateurs éprouvent la gêne et la honte de l'indigence, dans cette ville peuplée de près de 80.000 âmes, où les vivres sont presque aussi chers qu'à Paris, où les manufactures nous accablent de pauvres...*»

Le 22 juillet 1789, à trois heures du matin, des «*gens malintentionnés*», selon l'expression d'une affiche municipale, saccagent, dans le quartier Saint-Sauveur, la maison du négociant Martel, sous prétexte qu'il accapare les grains.

Pour faire la police, des volontaires s'organisent. Le clergé tant régulier que séculier de Saint-Sauveur, ne boude pas à la besogne : fin juillet, sept de ses représentants montent la garde à la porte de Paris.

Le 18 août 1790, les citoyens actifs de Lille sont invités à se réunir en assemblées primaires, pour élire huit officiers municipaux, dix-huit notables et le substitut du procureur communal. Les circonscriptions sont faites par paroisse et les assemblées ont lieu, pour la plupart, dans des églises. Ainsi, les citoyens de Saint-Sauveur se réunissent à l'église de la Trinité et au couvent de la Conception.

En 1791, le curé de Saint-Sauveur, Deledeulle, prête serment à la Constitution, mais perd l'estime de ses paroissiens. Par contre, l'abbé Charles, vicaire de Saint-Sauveur, reste fidèle. Au péril de sa vie, il évangélise, non seulement sa paroisse, mais Anstaing et Annappes. Il est conduit à la prison départementale de Douai, où il passe 40 jours en compagnie de forçats.

Mais voici que le péril de l'invasion étrangère fait taire pour un moment les haines antireligieuses. Escomptant nos discordes intérieures, les Prussiens entraient en France par Longwy ; de leur côté, les Autrichiens s'emparaient de Roubaix et de Lannoy (le 5 septembre 1792), de St-Amand (le 8), d'Orchies et de Tourcoing (le 10).

Le 29, ils sommèrent la municipalité lilloise de leur livrer la ville. On sait la fière réponse du maire André. Alors commença l'effroyable bombardement qui devait durer huit jours et accumuler tant, de ruines dans le quartier Saint-Sauveur. Mais les Autrichiens, auxquels nos canons ripostaient vigoureusement, durent décamper le 8 octobre.

Leurs boulets avaient abattu la flèche de l'église, cette «*belle flèche gothique en pierre blanche, travaillée à jour, qui s'en allait dans la nue, droite et confiante comme la prière de l'ouvrier.*»

Mais le feu, qui plusieurs fois commença dans l'édifice, fut arrêté par les habitants. En pleine Révolution, à l'heure où tant de vandales faisaient la guerre aux monuments religieux, les paroissiens de Saint-Sauveur aimaient donc assez leur vieille église pour la sauver au péril de leur vie.

Aussi virent-ils de très mauvais œil, à l'époque de la Terreur, quelques énergumènes, soutenus par le pouvoir central, installer des ateliers dits «nationaux» dans l'église Saint-Sauveur, qui fut abîmée comme à plaisir.

Mais le Directoire du district profita avec empressement de la chute de Robespierre pour autoriser la restitution des églises au culte catholique.

La municipalité lilloise, craignant des troubles, différa l'application de cette mesure, malgré une pétition populaire qui lui fut présentée le 19 août 1796. La réouverture de l'église Saint-Sauveur date du 5 septembre 1797.

\*

\* \*

Que devinrent les communautés religieuses de la paroisse pendant la tourmente révolutionnaire ?

Dès 1789, les religieuses Augustines de l'hôpital Saint-Sauveur avaient été vivement critiquées dans un rapport de l'inspecteur général des hospices au directeur des Finances. Un des griefs les plus curieux du rapport était celui-ci : *«Toute la ville est aux pieds des religieuses...»* A quoi les Sœurs répondirent de bonne encre : *«Toute la ville rend justice aux religieuses, parce qu'on les connaît pour charitables, soigneuses et sans l'ombre de prétentions...»*

Mais la loi du 17 août 1792 déclara dissoutes les communautés religieuses, et en 1793, les Augustines de l'hôpital Saint-Sauveur durent quitter la France.

La même mesure atteignit les Colettines, les Bleuettes de la Conception, les Brigittines, les Capucins, dont la rue, débaptisée, devint la rue de la Liberté. La maison des Hibernois fut transformée en prison pour les Anglais.

En 1793, Gantois, privé lui aussi, de ses religieuses Augustines, s'appela «Hospice des Vertus républicaines, ci-devant Gantois». En 1797, dit le docteur Folet, il reçut les biens et les charges des Vieillettes de la charité, du Saint-Esprit, de Saint-Jacques, du Béguinage et des Bons-Fils.

La même année, Comtesse fut réuni à l'hôpital Saint-Sauveur, «l'hospice Sauveur», comme disaient les «purs» de ce temps-là.

En 1789, la paroisse avait deux écoles : une pour les garçons, au cimetière Saint-Sauveur; l'autre pour les filles, rue Saint-Sauveur. Un arrêté municipal du 12 juillet 1789 confie la première *«au citoyen Petit, rue ci-devant cléricale Sauveur»*, et la seconde à *«la citoyenne Eulart, maison ci-devant vicariale Sauveur»*. Dans ces écoles, ajoute l'arrêté, *«on n'enseigne aucune religion...»* Le résultat le plus clair fut la désertion en masse des élèves. Tous les historiens lillois sont d'accord pour déplorer les innombrables combats d'enfants qui se livraient tous les jours, à cette époque, sur les remparts.

Même pour leurs pugilats les galopins se groupaient par paroisses - le pli était pris - et il paraît que, grâce à leur supériorité numérique, les petits «Saint-Sauveur» soutenaient parfois le choc de plusieurs paroisses coalisées.

## La réorganisation de la paroisse Saint-Sauveur

Le travail de réorganisation commence avec le dix-neuvième siècle et dure plus de trente ans. Nous trouvons à Saint-Sauveur, en 1802, un «grand curé-doyen», M. Breuvart. Son premier soin est de nommer, d'accord avec trois fabriciens, quelques employés d'église. Naturellement, il y a des lacunes dans le service. Mais le «livre aux délibérations» s'ouvre par un appel à la bonne volonté des paroissiens :

*«Le manteau de la religion et de la charité couvrira les fautes qui pourraient arriver. Aucune réprimande ou correction ne sera faite dans le chœur et pendant l'office. Celui qui croira avoir à se plaindre devra s'adresser à M. le Curé.»*

Tous d'ailleurs rivalisent d'entrain. Dès 1802, les confréries du Saint-Sacrement et des Trépassés apparaissent en plein exercice.

En 1803, une personne charitable de la paroisse donne six cents livres tournois *«pour la réparation de l'église, moyennant de faire dire le Salut des Saints-Anges le mardi de chaque semaine.»*

A la date du 29 juin 1804, le «livre aux délibérations» de la fabrique mentionne des catéchismes et des processions.

Il faut entendre les dévoués marguilliers plaider auprès des autorités civiles la cause de leur église :

*«L'usage auquel a été employé cet édifice dans les temps calamiteux de la Révolution, joint à ce qu'il a souffert pendant le bombardement de cette ville, l'ont réduit à un tel état «de délabrement» que les murs formant le pourtour, les jambes de force la tour; et notamment la toiture exigent des réparations urgentes.»* (Lettre au maire, 4 juin 1807).

Le 19 juillet 1807, les marguilliers s'adressent au préfet et lui expliquent de vive voix à quels dangers les fidèles sont exposés dans leur église, qui menace ruine. Ils profitent de leur entrevue pour

demander restitution des registres contenant les titres de propriété de la fabrique. Mais leurs réclamations sur ce point n'aboutissent pas.

La question des vicaires n'est guère plus facile à résoudre. En 1809, la ville n'accorde que 1.000 francs pour le traitement de deux vicaires à Saint-Sauveur. Mais, expliquent les fabriciens au préfet, *«il existe quatre vicaires dans ladite paroisse»* et la population est bien pauvre : sur 15.000 habitants, 8.800 indigents : *«Les soussignés sont persuadés que vous traiterez favorablement des ecclésiastiques qui se dévouent au soulagement et à l'instruction d'une si grande quantité d'indigents. Pour leurs soins et leur sollicitude, ils méritent le même traitement que MM. les vicaires des autres paroisses de la ville»*.

Et le logement du doyen ? En 1811, M. Meurisse, brasseur, offre, pour rétablissement d'un presbytère, *«quatorze ares seize centiares d'un terrain faisant autrefois partie de l'heureux séjour des pieuses Colettines.»*

Mais les formalités administratives retarderont jusqu'en 1823 l'exécution du projet. En attendant, M. le doyen Breuvert meurt (1814), très regretté de ses paroissiens. Parmi les dispositions de son testament, notons la distribution de trois mille kilos de pain aux pauvres de Saint-Sauveur. M. Breuvert laisse une rente annuelle de 72 fr. à l'école dominicale des garçons, une autre de 16 fr. 15 à l'école dominicale des filles *«pour encouragements, prix et récompenses»*. L'argent qui restera dans sa maison sera versé aux indigents de la paroisse.

Le 6 novembre 1814, le conseil de fabrique décide qu'une pierre sépulcrale contenant l'éloge funèbre de M. Breuvert sera placée contre le mur intérieur de l'église. *«Le défunt ayant sacrifié, durant sa vie, tout son patrimoine pour les réparations dudit édifice et le soulagement des pauvres»*, son souvenir mortuaire *«sera très agréable aux paroissiens et leur rappellera sans cesse les qualités éminentes de l'humble défunt, le modèle de toutes les vertus»*.

La même année, un nouveau doyen, M. Leduc, succède à M. Breuvert. Mais la mort l'emporte en 1815. Il n'a fait que passer...

M. Lecœuvre, qui lui succède, mourra aussi doyen de Saint-Sauveur, en 1841, mais après avoir fourni un long et fécond ministère.

Pendant ces vingt-trois années, la fabrique récupéra beaucoup de ses anciennes propriétés et en acquit de nouvelles. Car l'avisé et persévérant doyen ne perdait aucune occasion d'opérer ses rentrées légitimes. L'année qui précéda sa mort (1840) nous le voyons encore obtenir de Jean Lafaye et de sa femme, confiseurs rue de Paris, *«le remboursement du capital d'une rente perpétuelle de cent francs par an dont ils sont débiteurs envers la fabrique de l'église Saint-Sauveur»*.

D'autre part, M. Lecœuvre fit exécuter d'importants et intelligents travaux pour la restauration de son église. Les dépenses de la seule année 1825 atteignirent 14.344 francs, et il fallut encore dix ans d'un labeur ininterrompu pour, qu'à la fin de 1835, l'architecte Rouzé eût terminé les réparations de la voûte.

Nous savons par le livre des fabriciens (1<sup>er</sup> janvier 1837) que M. Lecœuvre, doyen de Saint-Sauveur, était *«membre de la Légion d'honneur.»*

\*

\*\*

Le 26 décembre 1825, **les Filles de la Charité** prirent la direction de l'orphelinat Stappaert, rue de la Vignette.

Leur zèle eut bientôt l'occasion de se déployer sur un plus vaste terrain. Vers 1850, le Bureau de bienfaisance les chargea de visiter et de secourir les pauvres dans les paroisses de Saint-Sauveur et de Saint-Maurice. Elles installèrent au square Ruault, puis rue de la Vignette, un office central où elles distribuaient du pain, du bouillon et des vêtements.

À côté de l'orphelinat Stappaert, elles ouvrirent en 1859 un dispensaire-ouvroir qui reçut les enfants moralement abandonnés.

Quand ce dispensaire fut laïcisé le 15 avril 1888, M. le chanoine Lecocq, doyen de Saint-Sauveur, voulut conserver coûte que coûte, à la paroisse, les Sœurs et leurs œuvres. Il les installa provisoirement cout des Brigittines, puis leur procura, au n°110 de la rue Saint-Sauveur, une maison qui fut appelée la *«Petite Providence»*.

Les religieuses n'ont jamais cessé de faire honneur à ce nom. Elles sont aujourd'hui encore la «Providence» du quartier et les familles ouvrières dont elles soulagent discrètement les misères entourent leur asile d'une respectueuse reconnaissance.

### **La paroisse St-Sauveur et sa dévotion à N.-D. de Tongre au cours du XIX<sup>e</sup> siècle**

Dans les archives de Saint-Sauveur nous avons trouvé un vénérable parchemin contenant ces indications :

*«L'an 1827, le 6 avril, en l'église paroissiale de Saint-Sauveur à Lille, fut bénite solennellement par M. Lecœuvre, doyen-curé de ladite paroisse, une image de la Sainte-Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Tongre, dont la confrérie y fut érigée le 9 mars 1820 par le Souverain-Pontife Pie VII et fulminée par Mgr l'évêque de Cambrai, le 15 juin même année.»*

Le 22 décembre 1833, M. Lecœuvre fait ouvrir un registre divisé en plusieurs colonnes. La première contiendra les noms des confrères et consœurs. Dans les autres, on pointera chaque année les adhérents qui se présenteront pour renouveler leur inscription et payer leur cotisation. *«De cette manière, il sera facile de voir ceux qui auront négligé ce devoir, et de leur réclamer les arrérages.»*

La mesure est efficace. Les retardataires se mettent en règle, Ainsi nous trouvons dans le registre aux inscriptions 522 noms pointés pour l'année 1834, et 535 noms pour l'année 1844. Les chiffres se maintiennent avec une remarquable régularité.

En 1841 M. Honoré succède à M. Lecœuvre comme doyen de Saint-Sauveur. Le nouveau pasteur fait prospérer la dévotion à Notre-Dame de Tongre.

Sur son invitation, un administrateur de la Confrérie, M. Hallez, adresse cette lettre à M. Casterman aîné, imprimeur à Tournai (29 août 1842) :

*«Ayant appris que vous devez réimprimer un petit ouvrage sur l'histoire admirable de Notre-Dame de Tongre avec ses principaux miracles, j'ai cru que vous apprendriez avec plaisir qu'une confrérie sous la même invocation est canoniquement érigée à Lille, paroisse Saint-Sauveur, depuis un temps immémorial. Ses associés, tant de la ville que des environs, sont toujours très nombreux. Une chapelle spéciale lui est attribuée ; cette chapelle, chaque année, à l'époque de la fête titulaire, est ornée avec amour par les confrères et décorée d'images qui rappellent plusieurs des miracles de Notre-Dame de Tongre.*

*Autrefois, lorsque la foi de nos pères brillait de tout son éclat, tous les ans une vingtaine de confrères et consœurs faisaient un pèlerinage à Tongre-Notre-Dame, qu'on regardait alors comme la confrérie-mère.*

*Plusieurs lillois ont été guéris miraculeusement à la suite de ces pèlerinages. Le doyen de notre Confrérie se rappelle parfaitement encore avoir vu très longtemps un homme suivre pieds-nus la procession du jour de la fête principale (chez nous la Purification, 2 février) en actions de grâces de la guérison miraculeuse qu'il avait obtenue...*

*... S'il en est encore temps, l'auteur nous ferait infiniment plaisir, ainsi qu'à notre vénérable pasteur (d'après l'invitation duquel je vous écris ces lignes) de rappeler à la fin de son ouvrage la confrérie de Lille...»*

À la même époque, rapporte un collectionneur lillois bien connu, M. Quarré-Reybourbon : *«les familles aimaient à se mettre sous la protection de la Vierge puissante, en inaugurant une image sur la façade de leur maison. Le samedi et les veilles des fêtes, on se réunissait autour de la madone ; une ou plusieurs chandelles brûlaient devant elle ; on récitait des prières, de préférence des litanies...»*

*En 1847, on comptait encore à Lille 86 vierges exposées dans la rue à la dévotion des passants... Pendant que le P. Possoz faisait imprimer son livre : Les Sanctuaires de la Mère de Dieu dans les arrondissements de Douai, Lille, Hazebrouck et Dunkerque, un jeune ouvrier, employé dans l'imprimerie où s'effectuait ce travail, quoique bien malade et marchant avec peine, eut l'idée de faire le relevé des vierges encore existantes sur la voie publique. Il employa plusieurs dimanches à faire cette nomenclature. Comme il habitait le quartier Saint-Sauveur, c'est naturellement par cette paroisse qu'il a commencé son pèlerinage.*

... *La paroisse Saint-Sauveur possédait plus du tiers des vierges disséminées dans toute la ville, preuve irréfutable que le peuple lillois a toujours conservé une grande dévotion à la Sainte-Vierge. On peut se rappeler combien les rues les plus peuplées de cette paroisse étaient ornées, quand la procession de l'Assomption parcourait le quartier.»*

M. le doyen Honoré avait donné pour aumônier à la Confrérie de Notre-Dame de Tongre un vicaire, M. Plouvier, qui, le 8 février 1863, voulut donner un éclat inaccoutumé à la fête de Notre-Dame de Tongre. *«Il fit appel, nous dit un témoin, le secrétaire du groupe, à la pieuse libéralité des confrères et consœurs, pour offrir à Notre-Dame une riche bannière, gage permanent de leur amour. Cette bannière, en velours bleu relevé de broderies d'or, coûta mille dix francs et fut solennellement bénite par M. Honoré, doyen de la paroisse, ce même jour 8 février 1863.*

*La solennité attira un grand nombre de fidèles. Le sermon fut donné par M. l'abbé Gonthier, aumônier du lycée impérial de Lille. Il nous remit sous les yeux les titres de Notre-Dame de Tongre à notre confiance ; il rappela l'antique origine de la Confrérie, quelques-unes des nombreuses faveurs obtenues, la vive et traditionnelle piété de nos pères, dont il est impossible que nous dégénérons jamais. Ce sermon produisit une profonde impression, surtout à cause d'une circonstance particulière que nous rappelons ici.*

*Notre pieux directeur était tombé malade pendant les préparatifs de cette fête annuelle, et sa maladie fut jugée assez grave pour qu'on lui administrât les derniers sacrements. Cependant, lui qui si souvent nous avait placés sous la protection de Notre-Dame de Tongre, mit en elle sa confiance. Il l'invoqua avec ferveur ; bientôt il entra en convalescence et il put, à la grande joie des paroissiens, assister à l'office solennel de la fête. Il n'hésita pas à attribuer sa guérison à la protection de Notre-Dame de Tongre.*

*Toutes ces circonstances attirèrent à la Confrérie un grand nombre de nouveaux membres, désireux de procurer la gloire de Notre-Dame et de se mettre sous sa puissante protection.*

*Afin de répondre à la piété des fidèles et pour répandre davantage la connaissance et l'amour de Notre-Dame de Tongre, l'administration de la Confrérie fit frapper une médaille qui se trouve déjà sur la poitrine d'un grand nombre de fidèles.»*

L'année suivante, M. Martin, vicaire, remplaça M. Plouvier à la présidence de la Confrérie. *«Ayant constaté de nombreuses lacunes et inexactitudes»* dans le livret primitif de l'association, il en composa un autre, pour lequel il sollicita le 20 novembre 1864, l'imprimatur de M. le vicaire-général Bernard.

M. Bernard lui répondit par une lettre toute bienveillante, en l'approuvant et en lui permettant l'impression. Les administrateurs adressèrent, le 22 janvier 1865, une nouvelle lettre à M. Bernard pour le remercier de sa bonté toute particulière à l'égard de la Confrérie, et en même temps pour le prier d'accepter le sermon à faire à la solennité de l'année suivante. Ils en reçurent la réponse flatteuse que voici :

*«Je suis très heureux, Messieurs, de correspondre à votre désir et de prêcher l'an prochain votre grande fête séculaire, si aucun empêchement imprévu ne survient et en supposant que votre choix a été ratifié par M. le doyen de Saint-Sauveur. J'attache un grand prix à la prospérité de votre Confrérie, qui est destinée, dans votre quartier à convertir bien des pécheurs et à consoler bien des affligés.»*

Nous aurions voulu trouver une description de cette «fête séculaire», mais toutes nos recherches ont été inutiles.

Quelques années plus tard éclatait la guerre de 1870. Comme le constatait la Semaine religieuse du 25 avril 1874, Lille, cité de la Vierge, fut alors défendue par sa dévotion à Marie, *«qui est toujours notre meilleur rempart : témoin la protection merveilleuse dont nous avons été favorisés naguère, quand les plus robustes remparts de pierre s'abattaient non loin de nous, devant les flots de l'invasion ennemie.»*

Le 21 juin 1874, la reconnaissance des Lillois se traduisit par les fêtes grandioses du Couronnement de Notre-Dame de la Treille. A la procession, que présidait S.E. le cardinal Régnier, délégué de Pie IX, toutes les madones de la ville figuraient.

*«Notre-Dame de Tongre, la Vierge vénérée de la paroisse Saint-Sauveur, était précédée, dit la Semaine religieuse du 27 juin 1874, de groupes très nombreux, qui rappelaient avec bonheur l'origine, l'histoire et les développements de ce culte. Les vieillards et le chœur des chanteuses des Petites-Sœurs des Pauvres attiraient l'attention d'un grand nombre de personnes.»*

Nous saisissons avec joie l'occasion qui s'offre à nous de faire connaissance avec les «Petites-Sœurs» de notre paroisse.

La 2 février 1852, le clergé de Saint-Sauveur se rendait à l'hospice Gantois pour amener processionnellement dans la maison qui leur était destinée quatre Petites-Sœurs des Pauvres, une vieille femme et un vieux à barbe blanche. Ce cortège inusité étonna et toucha les passants.

On apprit bientôt que les quatre religieuses venaient du fond de la Bretagne, sans argent, sans meubles, sans ressources, ne sachant où reposer leur tête, fonder à Lille un asile pour les vieillards les plus abandonnés. M. le doyen Honoré les accueillit dans une habitation qu'il trouva à louer près de la demeure vicariale, avec facilités de paiement pour l'acquisition.

Les dons arrivèrent de diverses mains. Un généreux anonyme qu'on sut depuis être M. Charles de Muysaert, envoya 30.000 francs aux Petites-Sœurs. Le lendemain, raconte M. Quarré-Reybourbon, des personnes zélées réclamèrent sa souscription pour la même œuvre. Il se fit exposer le but de la fondation, puis s'inscrivit pour la même somme que les autres donateurs, sans laisser même supposer que, la veille, il avait pris les devants...

Un peu après, un industriel offrit une propriété, adjacente à la maison primitive. Puis un ancien atelier; un vaste terrain, également contigus, se trouvèrent libres. Les Petites-Sœurs, par ces acquisitions diverses, s'assurèrent un local assez vaste pour recevoir 240 vieillards des deux sexes, et purent ainsi accueillir quantité de demandes urgentes, de misères intéressantes qui, certes, ne manquaient pas dans ce quartier.

### **Les embellissements de l'église Saint-Sauveur de 1845 à 1888**

Dès 1845, M. le doyen Honoré embellit une chapelle latérale du chœur, dédiée au Saint-Cœur de Marie. L'année suivante, la chapelle de Notre-Dame de Tongre, qui fait pendant à la précédente, est restaurée à son tour ; la dépense atteint dix-huit cents francs.

En 1845 encore, nous voyons *«M. Chicot, ingénieur mécanicien, appliquer aux cloches de Saint-Sauveur les moyens de perfectionnement qu'il a inventés et qui ont pour but de rendre la sonnerie plus harmonieuse et plus forte.»*

Puis un artiste douaisien, M. Carlier, transforme complètement les orgues de l'église, Les registres de la fabrique nous apprennent que l'instrument a été touché, le 18 octobre 1849, pendant l'espace de trois heures, par différents artistes. Le travail a coûté neuf mille francs.

Dans une lettre à M. le Préfet du Nord, datée du 10 janvier 1850, les fabriciens font connaître que pour *«couvrir des dépenses urgentes et d'une nécessité absolue»*, ils ont *«donné l'exemple du désintéressement»* et déposé *«entre les mains de leur trésorier le montant d'une cotisation volontaire.»*

*«... Inutile de vous mettre sous les yeux, M. le Préfet, que cette église compte pour paroissiens une immense quantité d'indigents, que le casuel y est nul, et que les ecclésiastiques qui la desservent s'imposent des privations de tout genre pour rendre moins hideuse la misère de ceux qu'ils visitent.*

*Il ne semble donc point hyperbolique d'avancer que cette église qui est très grande, d'une architecture remarquable, manque de tout, que la plus grande nudité se trouve inscrite sur ses murailles, et que si elle pouvait inspirer assez d'intérêt au Gouvernement pour en obtenir quelque tableaux, elle les recevrait avec la plus vive reconnaissance...»*

Fut-il donné suite à cette demande ? Nous l'ignorons. En 1855 il faut agrandir l'église, devenue trop petite pour une paroisse de 19.000 âmes. M. Leroy, architecte à Lille, est chargé de *«régulariser l'édifice, en faisant le côté gauche semblable au côté droit, et surtout de rendre tes nefs plus habitables l'hiver, en détruisant le courant d'air qui résulte de la position actuelle du portail latéral.»* M. Delobel fils est nommé, le 3 mars, adjudicataire des travaux, qui *«doivent commencer de suite et se terminer avant l'hiver»*. La dépense s'élève à 12.722 francs. La ville accorde 6.000 francs et la fabrique paie le reste.

Les comptes de l'église sont d'une extraordinaire sécheresse pour la période allant de 1863 à 1868, et les détails nous manquent sur les magnifiques verrières du chœur, représentant diverses scènes de la vie de Notre-Seigneur, que Didron, de Paris, vint poser à Saint-Sauveur vers cette époque.

Ils coûtèrent 40.000 francs et obtinrent deux médailles d'or : l'une à l'exposition de Paris en 1867, l'autre à l'exposition de Vienne en 1868.

Dès 1860, M. le doyen Honoré était entré en pourparlers avec M. Cannissié, architecte de la Ville, pour la restauration du chœur. A cette occasion, le maire de Lille reçut le 24 juin 1860, des fabriciens de Saint-Sauveur, une lettre fort curieuse : elle montre que les signataires savaient... prêcher pour leur paroisse.

*«... Nous avons vu, avec joie les immenses travaux entrepris à l'église Saint-Maurice, ceux faits tout récemment à l'église Sainte-Catherine, et nous avons pensé que le moment était venu de parler à l'administration municipale de notre pauvre église bien délaissée, bien oubliée, et dont la misère ressort encore plus évidente à côté du luxe des autres paroisses de la ville.*

*Cependant, M. le Maire, après l'église Saint-Maurice, Saint-Sauveur est la plus belle comme vaisseau et comme architecture. Et si une restauration intelligente lui rendait son caractère primitif, on viendrait peut-être quelque jour aussi la visiter.*

*Mais, vous, le savez, c'est la paroisse des pauvres, où il y a plus à donner qu'à recevoir, Les revenus sont minimes, souvent insuffisants, pour satisfaire à tous les besoins. Les fidèles qui, par leur position de fortune, peuvent faire quelques sacrifices, sont peu nombreux.*

*Nous venons vous demander de prendre à la charge de la Ville ce qu'on appelle le gros œuvre, c'est-à-dire la restauration de l'édifice. Quant à nous, à force d'économies et en stimulant le zèle des fidèles, nous espérons arriver à la restauration intérieure. Oh ce n'est pas que nous voulions de l'or et des peintures. Le style de Saint-Sauveur est sévère et l'ornementation doit être également sévère, mais nous voulons lui donner une tenue convenable, digne d'un temple de Dieu et d'une grande cité...»*

Le maire fit dresser un plan magnifique par M. Cannissié, mais quand le vénérable M. Honoré, épuisé par trente années de ministère à Saint-Sauveur, donna sa démission en 1871, le projet n'avait pas encore abouti.

\*

\*\*

L'intéressante figure de M. le doyen Lecocq, successeur de M. Honoré, mérite bien que nous la considérions un instant.

Ordonné prêtre le 4 avril 1840, M. Auguste Lecocq fut aussitôt nommé vicaire à Saint-Sauveur.

*«Il se mit au service des pauvres avec tant de zèle et de dévouement, écrit la Semaine religieuse du 2 mars 1889, que trente ans plus tard, il put répondre à Monseigneur Régnier, qui lui demandait en souriant : «Connaissez-vous la paroisse Saint-Sauveur ?» - «Monseigneur, je crois pouvoir dire en vérité que j'en connais toutes les caves (alors habitées) et tous les greniers.»*

*Après vingt ans de ce laborieux ministère, M. Lecocq fut appelé, le 20 septembre, à la cure de Thumesnil, où il resta moins d'un an. Le 7 septembre 1860, il fut nommé curé à Marcq-en-Barœul ; le 13 janvier 1866, curé à Denain. Mais c'était à Saint-Sauveur, où son souvenir était religieusement gardé, qu'il pouvait faire le plus de bien. Il rentra dans cette populeuse et pauvre paroisse le 4 mars 1871, et jusqu'au jour de sa mort, arrivée le 14 février, 1889, il ne cessa de se dépenser avec autant de générosité de cœur et de bourse que dans ses jeunes ans.»*

M. Lecocq veut *«faire de Saint-Sauveur une des plus belles églises de Lille»*, et son ardeur communicative lui attire de généreux concours.

M. et Mme Wallaert-Descamps donnent, le 18 juillet 1871, deux mille francs pour un vitrail à la chapelle des Saints-Anges ; deux ans plus tard, un ornement complet en drap d'or ; en 1874, un tapis pour le chœur : ils entendent marquer de ces beaux souvenirs la première communion d'un fils et de deux filles.

Un autre vitrail de 2.500 francs, à la chapelle des Saints-Anges, est offert en 1871 par Mesdames Bernard sœurs. Ces verrières sont exécutées l'année suivante par M. Lorin de Chartres. Elles représentent la vie de Tobie.

En 1871, Madame veuve Desmail-Desquiens donne 8.000 francs, et Madame veuve Agache 2.000 francs pour le pavement de l'église.

La même année, les libéralités de M. Catel-Béghin, maire de Lille, et une offrande de 1.000 francs due à M. Marcelin Lépée, permettent de construire la sacristie des chœurs.

En 1874, M. Hector Wargny est nommé membre du conseil de fabrique. Il en devient président à la mort de M. Picavet (janvier 1878). Depuis lors, cet homme de devoir n'a jamais abandonné son poste et cinq doyens successifs ont trouvé en lui le plus modeste comme le plus généreux des auxiliaires. A son entrée en fonctions (1874) M. Wargny offre la lampe du chœur et les deux grilles des chapelles latérales.

Une sacristie destinée au clergé est construite la même année. M. Catel-Béghin la dotera, en 1877, d'un riche ameublement.

En juillet 1875, le petit Henri Laîné inaugure les fonts baptismaux donnés par Madame veuve Carlos-Mas et par M. Fouillez. «*M. Laîné père comble la dépense par une somme de 300 francs.*»

En 1877, «à la suite de la mort de leur fils, M. et Mme Coevoet-Pagniez font présent d'une somme de 2.600 fr. pour un vitrail à la chapelle de Notre-Dame de Tongre. La même année, M. et Mme Waterlot-Ghesquière, Mme veuve Désiré Picavet et Mme veuve Choquereau donnent chacun mille francs pour trois grisailles du Calvaire. Les réparations à la tour sont commencées.

Le 9 mai 1878, Mgr Monnier, évêque de Lydda, vient consacrer l'autel de la chapelle de Saint-Joseph, offert par Madame Achille Wallaert ; il a coûté 12.000 francs. Un vitrail de cette chapelle, valant 2,500 francs, a été donné par Madame Jonglez-Hovelaque en souvenir du mariage de sa fille (mars 1874).

C'est aussi à l'occasion du mariage de leur fille que M. et Mme Anatole Descamps offrent, en mars 1878, mille francs pour l'embellissement de l'église.

De 1879 à 1882, M. Verlinden, sculpteur à Anvers, construit un magnifique maître-autel pour lequel M. le doyen Lecocq offre 12,000 francs, M. Hector Wargny 6.000 et un anonyme 3.000.

Mentionnons, dans la même période, le don de trois vitraux : l'un de 3.100 francs, par M. et Mme Waterlot-Ghesquière, en juillet 1879 ; le second de 3.200 francs, par Mme veuve Gauwin ; le troisième de 4.165 francs, par la famille Fays.

Enfin l'autel de la chapelle des Saints-Anges s'élève en 1884. Mme veuve Achille Wallaert a offert 6.000 francs pour sa construction. M. le doyen Lecocq et M. Hector Wargny ont comblé la dépense en offrant chacun 1.000 francs.

«*En 1884, Mlle Delezenne, propriétaire rue des Brigittines, 12, fait don de 4.000 francs afin de perpétuer le souvenir de sa famille. Cette somme est destinée à restaurer les portes intérieures et l'entrée de l'église.*»

Le 18 juin de la même année, Mgr Monnier, assisté de M. le vicaire général Destombes, visite l'église Saint-Sauveur et ne ménage pas ses félicitations à la paroisse.

En 1886, le sculpteur Verlinden, d'Anvers, érige le nouveau Calvaire, pour lequel une bienfaitrice anonyme a donné 4,000 francs.

En 1889, M. le doyen Lecocq est enlevé à ses ouailles. A 74 ans, M. le doyen était encore plein de santé et de vigueur. Mais un froid le saisit comme il allait porter à un malade les derniers sacrements, et une fluxion de poitrine l'emporta en quelques jours.

«*On vit bien au jour de ses funérailles, lisons-nous dans la Semaine religieuse, combien était générale et profonde l'affection qu'il avait su se concilier dans tous les rangs de la société. L'affluence était énorme ; toutes les maisons étaient fermées en signe de deuil, et tous les habitants avaient souscrit pour les tentures funèbres qui décoraient toutes les rues. Le sentiment public avait amené toutes les autorités au convoi de cet humble prêtre...*»

Une plaque de marbre, posée près du Calvaire, dans un renforcement de la muraille, rappelle aux paroissiens de Saint-Sauveur leur bon doyen.

M. Legrand succéda dignement à M. Lecocq. Il inaugura, le 13 décembre. 1891, sur remplacement de l'ancien hôpital des Bleuettes, 23, rue Saint-Sauveur, un superbe établissement, contenant un patronage et une maison de famille.

M. l'abbé Samain devint, en 1892, doyen de Saint-Sauveur. Un immense malheur devait affliger son ministère.

Le 8 mars 1896, commençait à la paroisse une Mission prêchée par les RR-PP. Jésuites et qui devait se terminer le 5 avril. Mais dans la nuit du samedi au dimanche des Rameaux 29 mars, l'église brûla.

## Incendie de l'église Saint-Sauveur

Le feu débuta par la tour, où un ouvrier d'Ath (Belgique), M. Lante, s'occupait depuis quatre semaines à réparer le bourdon. Il avait pris d'ailleurs toutes les précautions contre l'incendie et prouva que l'accident ne pouvait lui être imputé.

Bientôt toute la tour flambait. Des myriades de flammèches s'échappaient et, chassées par un vent assez violent, retombaient sur la salle Saint-Côme de l'hôpital Saint-Sauveur. Il fallut transporter 250 malades dans divers locaux. Un vieillard, une jeune fille et un bébé de huit mois succombèrent en route.

On eut à déplorer aussi le tragique décès de cinq soldats du 43<sup>e</sup> de ligne et du 16<sup>e</sup> chasseurs. Ces malheureux, altérés par la lutte qu'ils soutenaient depuis plusieurs heures contre l'incendie, avaient absorbé de la teinture d'aconit, qu'ils prenaient pour de la limonade vineuse.

La Croix du Nord du 30 mars 1896, décrit ainsi les dégâts : *«Sauf le chœur, voûte en pierre qui a résisté au feu et où le maître-autel ainsi que les vitraux du fond sont à peu près intacts, le reste de l'édifice ne présente plus que des ruines.*

*Seuls les murs restent debout avec les piliers noircis et crevassés. Des beaux vitraux qui ornaient les chapelles de Notre-Dame de Tongre, de Saint-Joseph et des Saints- Anges il ne reste rien. Plus de statues, plus de tableaux !*

*Au transept, côté droit, une statue de Saint-Joseph, au dessus de l'autel, protégée par une voûte, a été épargnée ; à gauche, chapelle des Saints-Anges, les bas-reliefs ont été préservés.*

*Sur la colonne, au coin de la chapelle des Trépassés, nef de droite, la statue de saint Antoine est restée intacte...»* Les deux sacristies, où le clergé s'était empressé de porter les Saintes-Espèces et les objets les plus précieux, n'ont pas été incendiées.

Le mobilier était assuré pour 257.000 francs, dont 144.144 furent versés par les Compagnies.

Pendant sept semaines le service paroissial se fit dans la chapelle de la cour des Bourloires, gracieusement offerte par les RR. PP. Rédemptoristes, qui étaient arrivés dans la paroisse en 1857 et n'avaient jamais cessé de rendre les plus grands services au clergé de toute la ville. Puis une église provisoire fut installée rue Saint-Sauveur, 19, et occupée le jour de la Pentecôte 1896.

*«Cette église, lisons-nous dans le registre des fabriciens, contient environ 1.100 personnes. Elle a été meublée et ornée en grande partie par la générosité des familles de Saint-Sauveur.*

*La cloche, du poids de 150 kilos, a été donnée à la fabrique, par M. Wicart-Sarazin ; le maître-autel a été construit et offert par les vieillards des Petites-Sœurs, l'autel du Sacré-Cœur par M. Charles Mas.*

*La statue du Sacré-Cœur a été donnée par Mademoiselle Louise Jonglet, celle de Notre-Dame de Lourdes par Madame Dupont-Claro, celle de saint Joseph par M. Jouay, celle de l'Ange gardien par M. Achille Liénard, celle de saint Michel par Madame Plouvier, celle de Notre-Dame de Tongre par Mademoiselle Delezenne, et le chemin de croix par Mme Vanverts-Marcotte.»* M. Battet-Rogez a offert trois fauteuils pour les officiants et M. Henry Cauliez-Descamps les fonts baptismaux.

Quand M. Streck, nouveau doyen de Saint-Sauveur, succéda à M. Samain, le 14 février 1898, Mgr Lasne, archiprêtre de Saint-Maurice, dut procéder à son installation canonique dans cette chapelle provisoire, où le service paroissial continua jusqu'à la fin de 1902.

Dieu seul saura jamais toutes les difficultés que Monsieur Streck eut à vaincre pour obtenir la reconstruction de son église. Sa belle énergie et sa rare ténacité eurent raison de tous les obstacles. Le 21 décembre 1902, M. le vicaire général Carlier pouvait bénir, au nom de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, la nouvelle église de Saint-Sauveur.

## L'église Saint-Sauveur actuelle

L'après-midi du même jour, M. le vicaire-général y bénit quatre cloches, dont voici les inscriptions :

Première (bourdon, si bémol), poids 3.600 kilos, prix 10.800 fr., diamètre 1<sup>m</sup>79, «*Je me nomme Jésus. J'ai eu pour parrain Hector Wargny, président la fabrique et pour marraine Pauline Vanderhaghen, épouse Bigo. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, cette église venait à être enlevée au culte catholique, je reviendrais à mes parrain et marraine ou à leurs héritiers.*»

Deuxième (mi bémol), poids 2.500 kilos, prix 7.500 fr., diamètre 1<sup>m</sup>32. «*Sancta Maria, duc nos ad beata régna. - Je me nomme Marie-Caroline. J'ai eu pour parrain Charles-Emile Bourlet et pour marraine Caroline Bériot, épouse Montaigne. J'ai été donnée à cette église par les membres de la fabrique, MM. Wargny, président, Emile Bourlet, trésorier, Georges Babled, Auguste Bigo, Alphonse Montaigne, Louis Fauvarque, Pierre Wargny, Achille Liénard, Gustave Jouay, à cette condition que si, à Dieu ne plaise, cette église était enlevée au culte catholique, je reviendrais à mes donateurs ou à leurs héritiers.*»

Troisième (Fa), poids 1110 kilos, prix 3.450 fr., diamètre 1<sup>m</sup>17 «*Laudate Dominum in cymbalis bene sonantibus. - Je me nomme Geneviève. J'ai eu pour parrain Alphonse Coevoet et pour marraine Marie-Thérèse Renouard, son épouse- J'ai été donnée à cette église par mes parrain et marraine, en mémoire de leur petite fille Geneviève Marminia, et pour que Dieu lui donne une descendance très chrétienne. - A cette condition que si, ce qu'à Dieu ne plaise, cette église était enlevée au culte catholique, etc...*»

Quatrième (Sol), poids 785 kilos, prix 2.355 fr., diamètre 1<sup>m</sup>03. - «*Credo, amo, spero-Laudetur Jésus Christus in æternum. - Je me nomme Octavie Victor, Pauline, Ferdinand. J'ai eu pour parrain Désiré Wicart et pour marraine Adélaïde Sarazin, son épouse, qui m'ont donnée à la paroisse Saint-Sauveur afin que je prie pour eux et pour leurs défunts. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, etc...*» Avant la bénédiction des quatre cloches, Mgr Lasne tint au peuple ce délicieux langage :

*«La voix du Seigneur est pleine de force.*

*La voix du Seigneur est pleine de magnificence.*

*En nous reportant à sept ans en arrière, nous ne pouvions nous défendre contre un souvenir plein de charmes. Il nous semblait qu'à l'aube du jour nous entendions le superbe bourdon de Saint-Sauveur tinter ses notes graves et majestueuses, de concert avec les autres cloches, dont l'harmonie était mélodieuse ; et nous nous représentions avec quelle émotion, quel tressaillement de joie et d'allégresse ces ondes sonores se répandaient dans tout le quartier et bien loin au delà dans la cité. Alors, le bon peuple de Saint-Sauveur, qui tient si profondément à son autonomie et à ses vieilles traditions, regardait avec fierté son antique clocher qui, comme la Noble-Tour lui rappelait tant de gloire.*

## I

*Puis tout à coup, en une nuit sombre et sinistre, tout s'est écroulé par les ravages d'une flamme mystérieuse dont les causes secrètes ont échappé aux regards des mortels.*

*Aux sonneries d'allégresse, au bourdon du triomphe, a succédé le triomphe d'une vaste ruine, et cela pendant un triste septénaire.*

*Mais enfin, bon peuple de Saint-Sauveur, mettez fin à vos regrets. Après une si longue attente, après bien des entraves que la Reine du Ciel a brisées, voici une nouvelle église dédiée à Saint-Sauveur, qui ce matin a été bénite, au nom de Mgr l'Archevêque, par la main de M. le vicaire-général Carlier, qui vous en a expliqué le sens profond avec son éloquence ordinaire*

*Et ce soir nous assistons au complément de cette inauguration solennelle, par la bénédiction des cloches. Bientôt elles seront hissées dans le campanile qui s'élève majestueux au dessus de l'édifice sacré, et leurs sonneries pleines de force et de magnificence feront de nouveau tressaillir ce grand quartier si populeux.*

*Alléluia - Quand le Samedi-Saint, après trois jours de silence qui rappellent la sépulture du Sauveur, la cloche pascale reprend ses joyeux ébats tous les cœurs tressaillent de joie et entonnent l'alléluia de la Résurrection. Vous aussi vous avez senti peser sur vous le linceul de la mort et de la ruine pendant de longues années. Aujourd'hui tout renaît, tout résonne, tout reprend une nouvelle vie.*

*Bon peuple de Saint-Sauveur, chantez cette glorieuse résurrection, Votre chapelle provisoire, qui était un vrai sépulcre, s'est ouverte pour laisser passer tout ce qu'elle renfermait, ses saints, ses autels et ses ornements ; et votre Dieu, si longtemps captif, vient ici prendre sa place sur un trône moins indigne de sa grandeur et de sa majesté ; et ces nouvelles cloches chanteront au loin sa gloire et son triomphe. Alléluia !*

## **II. - Son des cloches.**

*La voix de la cloche est la voix de Dieu, qui appelle et avertit son peuple pour éveiller son attention et lui dire comme au patriarche Abraham : « Marche en ma présence, et tu seras parfait. »*

*La pensée de la présence de Dieu ne doit-elle pas accompagner le chrétien partout où il va, dans toutes ses occupations et ses affaires ? Il y trouvera sa force, son espérance et sa consolation. Quoi qu'il arrive, s'il pense que Dieu est là, qu'il le couvre de son regard paternel, il se rassurera au milieu des difficultés et des dangers ; il marchera avec assurance dans la voie du bien, afin de ne point lui déplaire et d'accomplir sa volonté.*

*En outre, cette grande pensée lui inspirera le sentiment d'une prière confiante et transformera sa demeure en un vrai sanctuaire.*

*Mais trop souvent on l'oublie, à cause des sollicitudes multipliées de la vie, et il est bon que la cloche retentisse de temps en temps et se répande dans toutes les maisons, les rues et les places de la paroisse, pour rappeler à tous la sainte présence de Dieu.*

*Sonnez, cloches, et par vos sons répétés, réveillez les âmes trop absorbées dans les choses de la terre, et dites- leur : « Dieu est là. Il vous voit et vous juge ! »*

*La voix de la cloche est la voix de Jésus-Christ qui vous invite à le visiter dans ce nouveau sanctuaire. Jusqu'ici cette église était vide de son auguste présence, mais ce matin il en a pris possession par le divin sacrifice de la messe et il ne quittera plus ce Tabernacle, dans lequel il veut habiter au milieu de ses enfants. Ses yeux et son cœur seront toujours ouverts pour vous voir, vous bénir et vous aimer.*

*L'étranger qui visitera cette église en admirera la belle structure, les colonnes hardies, le dôme élancé, la vaste nef. Mais pour le chrétien, ce qui donne à cet édifice son cachet et le rend saint, c'est la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, résidant ici sous les voiles eucharistiques, dont la sainteté rayonne partout dans cette enceinte. C'est votre Ami, c'est votre Père, et il vous appelle pour vous dire : « O vous tous, qui travaillez et portez le fardeau de cette existence terrestre, venez à moi et je vous soulagerai. »*

*Sonnez, cloches, et allez porter à tous les habitants de la paroisse cette invitation touchante de notre adorable Sauveur. Qu'ils viennent en foule, qu'ils viennent souvent épancher dans son cœur compatissant leur cœur meurtri, relever leur courage et ranimer leur foi et leur confiance en l'aimable bonté de leur Dieu.*

*La voix de la cloche est aussi la voix du bon pasteur qui vous a été donné par la Sainte Providence pour vous guider dans le chemin du ciel. Cette église lui a coûté bien des soucis, des fatigues et des ennuis. Il a longtemps gémi dans cette chapelle provisoire qui était si peu digne de la Majesté divine.*

*Mais aujourd'hui il est dans la joie avec tous ses bien-aimés paroissiens, parce qu'il entrevoit le grand bien qu'il pourra faire à vos âmes dans un temple qui se prête si bien au culte de Dieu. Lui aussi, il vous appelle, pour que vous veniez entendre sa parole qui n'est autre que la parole de Dieu, et participer à tous les trésors spirituels dont il est auprès de vous le dispensateur.*

*Sonnez, cloches, et faites retentir jusqu'aux extrémités du quartier la voix du Pasteur dévoué qui se fait tout à tous sans distinction et sans mesure, afin que tous les cœurs lui soient ouverts et se rendent dociles à ses enseignements et à ses exhortations...»*

*Le 11 octobre 1903 eut lieu la consécration de l'église Saint-Sauveur et de ses cinq autels principaux.*

Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, consacra le maître-autel ; Mgr Monnier, évêque de Lydda, les autels du Sacré-Cœur et des Saints-Anges ; Mgr Christiaens, évêque de Colophon, les autels de Notre-Dame de Tongre et de Saint-Joseph.

Après avoir achevé son église, M. le chanoine Streck mourut le 9 novembre 1910. Il est remplacé aujourd'hui par M. l'abbé Pouillet, qui dirige la paroisse avec une bonté toujours prête à se donner.

## Une visite à l'église Saint-Sauveur

L'église Saint-Sauveur plaît au peuple qui la fréquente.

Elle est spacieuse : on respire à l'aise dans ce large et haut bâtiment, où 3.500 fidèles peuvent trouver place.

Elle est bien éclairée. Les seize petites baies percées dans son campanile distribuent au massif central une lumière abondante, et la blancheur des murailles ajoute encore à cette clarté.

Elle est robuste surtout, et construite suivant un ordre rigoureux. Les voûtes des trois nefs sont puissamment groupées et leur élan ne manque pas de majesté. Les deux bras du transept se déploient dans un geste savamment arrondi, un peu théâtral peut-être, mais dessiné avec ampleur et harmonie. Dans une manière plus sobre et plus nerveuse, l'ancien chœur gothique a été fidèlement reconstitué. Ses lignes austères inspirent le recueillement.

Certains morceaux du gros œuvre trahissent un effort un peu tendu et laborieux ; effort consciencieux pourtant et qui fournit la preuve de son utilité. Souhaiteriez-vous par exemple, des piliers plus sveltes ? Oui ; mais voyez l'élévation du vaisseau que supportent ces colonnes et vous leur pardonnerez d'être massives.

La même observation doit s'appliquer à l'ameublement. La place qu'il tient est considérable, mais il l'occupe, utilement, et quand on a regardé de près toutes ces pièces, d'une qualité si loyale, on peut bien les trouver encore trop touffues, mais on se demande laquelle sacrifier, car chacune signifie quelque chose et collabore à l'impression d'ensemble.

Procédons, s'il vous plaît, à cet examen détaillé, Les deux bénitiers que nous rencontrons à l'entrée sont l'œuvre de M. Goblet-Carette, de Cousolre. La base et la cuve, en blanc clair, comportent un joli travail de marbrerie. La colonne et le couronnement sont en marbre rose.

Le buffet d'orgue a été exécuté, comme toutes les boiseries de l'église, par M. Pattein d'Hazebrouck. Il est flanqué de deux tourelles très saillantes, hautes de 10<sup>m</sup>85 et larges de 1<sup>m</sup>10. Quatre personnages les commandent : deux anges porteurs de cithares, le roi David et Sainte-Cécile. Une rosace de 1<sup>m</sup>85 de diamètre, entre les tourelles, est surmontée par un ange aux ailes déployées, qui chante et bat la mesure.

Au bas de la nef de gauche, voici la chapelle des fonts baptismaux, fermée par une grille de fer. La cuve, de marbre, fut offerte par M. Henri Cauliez-Descamps. Le monument qui lui sert de dôme porte cinq statues hautes de 0<sup>m</sup>95. A gauche, un ange tient un lys, emblème de l'innocence baptismale. A droite, un second ange inscrit sur un parchemin les noms des baptisés. Les trois statues du milieu représentent saint Eubert qui baptise la ville de Lille ; saint Rémi et sainte Clotilde, à qui la France doit d'être chrétienne-Sur les deux angles du haut, Adam et Eve pleurent le péché originel. Au sommet, Jésus en croix rachète leur faute.

Dans la nef de droite, la chapelle du Sépulcre fait pendant à celle des fonts baptismaux. Sous le bel autel en chêne, un bas-relief comporte trois panneaux : on y voit la Sainte-Face imprimée sur le voile de sainte Véronique, la couronne d'épines, les clous, les marteaux et les tenailles du crucifiement. Un coq perché sur une colonne rappelle le reniement de saint Pierre. La table d'autel est surmontée d'un monument impressionnant. La Sainte-Vierge agenouillée soutient le corps sans vie de son Jésus-: *«Vous tous qui passez, implore-t-elle, examinez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur»*. Unissons- nous aux deux anges qui adorent le Rédempteur et qui lisent cette courte prière : *«Miséricordieux Jésus, ayez pitié de nous !»*

Un peu plus haut, décorant les murs des nefs latérales, deux statues se répondent : à droite, saint Antoine. Une plaque de cuivre posée dans la boiserie indique : «*Cette statue est la seule restée intacte au milieu des flammes de l'incendie qui détruisit l'église Saint-Sauveur le 29 mars 1896*». A gauche, saint Expédit porte d'une main la palme du martyr. De l'autre il brandit une croix avec ce seul mot : «*Hodie : c'est pour aujourd'hui.*»

Très instructives, les sculptures des confessionnaux. Sur les accoudoirs réservés aux pécheurs, Satan, à qui le sacrement de Pénitence arrache des âmes, multiplie ses grimaces rageuses. Un psychologue trouverait ici toute une collection de spirituelles caricatures.

Aux portes se tiennent les statues de saints bien connus. Saluons saint Bernard et saint Dominique avec l'emblème de son ordre : un chien qui tient dans la gueule un tison enflammé (un jeu de mots populaire faisait appeler les Dominicains : *Domini canes*, les «chiens» zélés et fidèles, ardents à servir le divin Maître).

D'autres confessionnaux nous montrent saint Augustin et saint Jérôme, saint Alphonse de Liguori et saint Vincent de Paul, saint Pierre et saint Paul, saint François de Sales et sainte Marie-Madeleine, saint François d'Assise et sainte Claire.

Les panneaux supérieurs copient, dans un style vivant, quelques scènes de l'Evangile : la guérison du paralytique, le pardon accordé à Madeleine, la remise des clés à saint Pierre, le retour de l'Enfant prodige, l'émouvante rentrée de la brebis perdue au bercaïl où le Bon Pasteur la reçoit.

D'accord avec ces évocations de la divine miséricorde, les tableaux du Chemin de la Croix inspirent au pénitent le regret qu'il doit éprouver de ses fautes.

La chaire est un véritable monument, bien fait pour déconcerter le visiteur qui ne prendrait pas la peine de le déchiffrer. Essayons d'en pénétrer le sens.

Cette cuve énorme sous laquelle Satan, le Schisme et l'Hérésie sont écrasés - et il y a de quoi - représente le globe terrestre. Jésus le livre à ses apôtres et leur dit : «Allez, enseignez toutes les nations.»

Sur les côtés se détachent les statues d'Abraham et de Moïse - la Loi ancienne - et des quatre Evangélistes, prédicateurs de la Loi nouvelle. Des anges, hérauts de la parole céleste, les accompagnent. L'abat-voix est occupé par les grands Prophètes : ils entourent le Pape qui a reçu le dépôt de la Révélation. Plus haut, quatre anges aux trompettes sonores font retentir aux quatre vents du ciel les messages de l'Eternel. Saint Jean-Baptiste, précurseur du Verbe, est fièrement campé au sommet de la chaire.

La nef s'élargissant nous mène dans le transept de gauche. Trois chapelles s'y épanouissent et dessinent autour de l'abside un demi-encerclement.

De l'autel des Saints-Anges, en marbre blanc, sculpté naguère par Verlinden, quelques statues seulement subsistaient. M. Buisine, de Lille, a dû le reconstruire presque entièrement. Le maître-autel et l'autel Saint-Joseph, que nous rencontrerons tout à l'heure, avaient beaucoup moins souffert de l'incendie : il a suffi de les restaurer.

Le bas-relief représente trois scènes : un ange promet à Zacharie que sa femme Elisabeth donnera naissance à saint Jean-Baptiste. Un ange annonce à Marie qu'elle deviendra mère de Dieu. Un ange ordonne à saint Joseph de fuir en Egypte avec la Mère et l'Enfant.

Le retable traite l'Adoration des Bergers et des Mages. Les physionomies sont animées, les poses naturelles et variées. Le groupement révèle chez l'auteur une science rare de la composition et la pleine possession de son sujet.

L'autel est surmonté d'un radieux Saint-Michel, qui fouille de sa lance la poitrine de Satan.

A l'entrée de la chapelle, l'ange Raphaël, conducteur de Tobie, tient dans ses mains le poisson mystérieux ; l'Ange gardien encourage les pas d'enfant et, du doigt, lui montre le Ciel.

Trois belles verrières décorent la chapelle. Les sujets qu'elles représentent sont ainsi désignés : «*Tobie rencontre l'Ange ; l'Ange ordonne à Tobie de recueillir le fiel du poisson ; guérison de Tobie.*»

Passons à l'autel de saint Gérard, installé à l'église Saint-Sauveur par les RR.PP. Rédemptoristes, quand ils furent dépouillés de leur couvent, cour des Bourloires.

Sous la table d'autel, nous voyons trois tableaux finement dessinés : Le Petit Jésus apparaît à saint Gérard enfant, agenouillé devant une statue de la Sainte-Vierge. Saint Gérard, dans la forêt, ordonne à Satan de conduire son cheval. Saint Gérard sauve par sa prière un navire en détresse.

Au dessus du Tabernacle se dresse la statue de saint Gérard. L'austère religieux, drapé dans sa robe noire, tient un crucifix serré contre sa poitrine.

De nombreux ex-voto couvrent la muraille de cette chapelle. Sur une plaque de marbre, nous avons relevé des inscriptions qui montrent la touchante confiance du peuple de Saint-Sauveur envers saint Gérard.

Deux vitraux décorent cette chapelle. Ils représentent : «*La première Communion de saint Gérard*» et «*Les malades demandant leur guérison à saint Gérard*» - Chaque lundi, à la messe de 7 heures, de nombreux fidèles viennent à l'église Saint-Sauveur prier et remercier le saint, dont le crédit est attesté par des faveurs sans cesse renouvelées.

Nous arrivons à la chapelle du Sacré-Cœur, dont l'ornementation discrète et choisie nous invite au recueillement. L'autel, en marbre, présente une statue expressive de Notre-Seigneur, portant la main à son Cœur, qui a tant aimé les hommes. Deux séraphins s'abîment en adoration devant ce divin Amour.

Deux vitraux délicats offrent à nos méditations «*sainte Thérèse enflammée d'amour pour le Sacré-Cœur*» et «*La France se consacrant au Sacré-Cœur*».

La grande statue du Christ montrant le Ciel de la main droite et, de l'autre, s'appuyant sur la croix qui est l'instrument du salut, ce marbre reflétant la grâce et la majesté du plus beau des enfants des hommes, suffirait seul à faire un chef-d'œuvre inestimable du maître-autel que l'artiste Verlinden a sculpté pour le chœur de l'église Saint-Sauveur,

Mais Verlinden a su dignement encadrer son Christ enseignant. La même inspiration qui lui avait apporté ce merveilleux modèle l'a soutenu dans l'exécution de tout son travail, comme si l'image de l'Artiste souverain, une fois placée au cœur du monument, eût commandé à l'œuvre entière de s'élever.

Au surplus, Verlinden avait, pour se guider, l'ancienne église Saint-Sauveur sous les yeux. Quel profit n'a-t-il point tiré de ce contact avec les superbes modèles qu'il voyait accumulés devant lui ?

Leur style gothique est imité par l'auteur du maître-autel avec un rare bonheur. Il inspire la robuste élégance du Tabernacle, du Tombeau central, des niches latérales avec leurs pilastres, leurs dais et leurs clochetons finement ouvragés.

Les statues qui garnissent ces niches ont grande allure. Elles représentent : à gauche saint Pierre portant les clés, saint Matthieu et saint Jean, à droite saint Paul appuyé sur une épée, saint Luc et saint Marc.

La grande flèche s'enlève dans une envolée magnifique. Au sommet, Jésus crucifié ouvre les bras et préside au Sacrifice.

D'un dernier regard admirons le bas-relief. Il représente la Cène. Les douze apôtres ont les yeux tournés vers Jésus, qui s'apprête à les nourrir de sa chair et de son sang.

Les cinq vitraux de Didron sont disposés en demi-cercle autour du maître-autel. Dans les panneaux inférieurs se déroule en scènes touchantes la vie de Jésus : Adoration des Bergers ; Adoration des Mages ; la Présentation au temple ; Jésus parmi les docteurs ; Jésus dans l'atelier de saint Joseph.

Dans les panneaux supérieurs, les grandes scènes de la vie publique : Jésus devant les foules ; la Résurrection de Lazare ; l'Institution de l'Eucharistie ; enfin Jésus en croix et le triomphe de l'Ascension.

La date de 1867 et la signature de Didron se lisent au bas des vitraux.

Les stalles du chœur sont ornées de statues intéressantes. A gauche, David joue de la harpe. Deux anges accompagnent ; le prophète Samuel et un grand-prêtre complètent le groupe. A droite, Dieu le Père étend les bras pour prendre possession du pain et du vin que lui offre Melchisédech, assisté d'un ministre de l'ancienne Loi. Deux anges sont les témoins ravis de cette oblation.

Nous rencontrons, à droite du chœur, la chapelle de Notre-Dame de Tongre. Une rosace qui s'épanouit au milieu de l'autel encadre une jolie statue de la Madone. Cette image en chêne, haute de 0<sup>m</sup>70, fut donnée à l'église provisoire par Mademoiselle Delezenne et bénite le 17 novembre 1896 par M. le doyen Samain.

M. l'abbé Julien la Récrit ainsi «*La Sainte-Vierge est représentée assise, ayant l'Enfant-Jésus debout sur son genou droit. Elle le retient à la taille de sa main droite, tandis que sa main gauche porte le sceptre. Jésus a dans sa main gauche la boule du monde surmontée d'une croix ; Il bénit de la main droite.*».

Saint Joachim et sainte Anne, parents de la Sainte-Vierge, ont leurs statues richement polychromées des deux côtés de l'autel.

La muraille droite de la chapelle est ornée de cinq tableaux très curieux qui appartiennent, croyons-nous, au dix-huitième siècle. Voici les inscriptions qu'ils portent et les sujets qu'ils traitent :

Premier tableau : «*Respice stellam. Regardez l'étoile*» Une barque menace de sombrer. Les passagers près d'être engloutis, implorèrent Marie Etoile de la mer.

Pêcheurs infortunés, près de faire naufrage,  
*O vous qui succombez dans la tentation,  
Marie est votre étoile ; offrez-lui votre hommage,  
Vous ne périrez pas sous sa protection.*

Deuxième tableau : «*Elegi locum istum mihi. Je me suis choisi ce lieu.*»

Deux anges apportent la statue de Notre-Dame dans le jardin d'Hector. Un serviteur et une servante contemplent la vision, que le châtelain aveugle se fait expliquer par un confident.

*Les esprits bienheureux, dans le jardin d'Hector,  
De la Reine des Cieux apportèrent l'image.  
Tongre, durant la nuit, sur un brillant nuage,  
Dans cet heureux jardin vit placer le trésor.*

Troisième tableau : «*Obtulerunt ei munera. Ils luy offrirent des présents.*»

Un roi vêtu de bleu dépose sa couronne devant la statue, sur un coussin. Hector, un genou en terre, fait cadeau à Marie de sa propriété.

*Philippe de Marie admire le bienfait.  
A Tongre, avec Hector, il paraît en personne.  
Tous deux, reconnaissants devant ce saint portrait,  
Hector offre la terre, et le Roy la couronne.*

Quatrième tableau : «*Mensus est murum ejus (Apocal., chap. 21). L'endroit fut mesuré.*»

Un ange déploie un rouleau de papier contenant le plan d'une église. Un autre trace avec une baguette les limites de l'édifice. Deux ouvriers sont occupés, le premier à bêcher pour les fondations, le second à transporter la terre dans une brouette. Hector, qui a miraculeusement recouvré la vue, dirige les travaux. Pour cette fois, le quatrain descriptif ne concorde guère avec le tableau. Qu'on en juge :

*Une tente estoit peu pour y loger Marie.  
Par une habile main d'un céleste artisan,  
D'une église le Ciel a fait tracer le plan.  
A la Reine des Cieux l'Evêque la dédie.*

Cinquième tableau : «*Angeli accesserunt et ministrabant ei. Les anges approchèrent et la servaient.* (Matth., chap. 4.)

Marie en costume blanc de pèlerinage, une truelle à la main, maçonne les murs de son église, qui s'élève rapidement. Des anges lui apportent des matériaux dans une corbeille. D'autres pierres, munies d'ailes par l'artiste, viennent spontanément se mettre à la disposition de la Reine des Cieux. Quelques habitants de Tongre, émerveillés, assistent à la scène.

*On cesse l'édifice à défaut de matière,  
Marie en pèlerine on voit seule ouvrière,  
D'Antoing, dans une nuit, survint abondamment  
Ce qui pourrait manquer à ce saint bâtiment.*

On se propose d'installer l'autel du Rosaire à la droite de la chapelle que nous venons de décrire. Un groupe nombreux de la paroisse Saint-Sauveur fut affilié à l'Archiconfrérie de N.-D. du Rosaire le 5 novembre 1896.

Enfin voici la chapelle de saint Joseph. Le patron des foyers chrétiens, entouré de deux anges, figure au sommet de l'autel. La fermeté calme de ses traits commande le respect et l'affection.

La dentelle en pierre blanche du retable enveloppe une très jolie scène : Marie et Joseph agenouillés unissent leurs mains et le grand-prêtre reçoit leurs mutuelles promesses.

Le bas-relief décrit la mort de saint Joseph. Il est assis sur sa couche funèbre. Marie lui soutient doucement les épaules. Le Christ lui prend les mains et lui touche le front de son visage divin. Oh l'apaisante caresse et quelle sérénité elle procure au patron de la bonne mort !

Le banc de communion, composé de marbre, de bronze doré et de chêne, longe presque tout le transept. Il ferme, à gauche, la chapelle du Sacré-Cœur, au centre le chœur, à droite la chapelle de Notre-Dame de Tongre.

Les principaux sujets qu'il traite sont, de gauche à droite : le miracle de la Multiplication des pains, l'Apparition du Christ ressuscité à saint Thomas, le triomphe des Rameaux, la Cène, la Présentation de la Sainte-Vierge au temple, l'Assomption et l'Annonciation.

\*

\*\*

Tandis que le quartier populaire et si intéressant de Saint-Sauveur naissait, puis grandissait ; à mesure qu'il travaillait, souffrait ou prospérait, un Etre tout puissant et infiniment bon, après y avoir élu son domicile par prévenance d'amour, appelait ce quartier à l'existence, secondait son essor, l'encourageait dans ses épreuves et le bénissait dans ses progrès, sans jamais le perdre de vue.

En faveur du bon peuple, il suscitait des initiatives généreuses : écoles pour les enfants, confréries professionnelles pour les ouvriers, hôpitaux pour les malades, asiles tutélaires pour les orphelins et les vieillards, associations charitables pour les pauvres.

De son église, Dieu dirigeait et coordonnait tous ces organes de vie sociale. Il contentait tous les besoins véritables, toutes les aspirations légitimes de la paroisse, qui ne lui ménageait pas en retour les témoignages de sa fidèle reconnaissance.

L'histoire de ces échanges séculaires entre les habitants de Saint-Sauveur et l'Hôte divin de leur église, voilà l'objet de ce modeste travail, que l'auteur dépose aux pieds de Jésus-Sauveur et de Notre-Dame de Tongre.

Il exprime sa vive reconnaissance à M. le chanoine Masquelier, directeur de la Croix du Nord, qui n'a cessé de guider ses recherches.

Il remercie, pour leurs précieuses communications, M. le chanoine Looten, professeur aux Facultés Catholiques ; M. le chanoine Virleux, doyen de Saint-Maurice à Lille ; M. l'abbé Dubrulle, directeur des Archives de l'Université Catholique ; M. Van Ryck, directeur de la Bibliothèque Universitaire, et M. Thiébaud, l'aimable bibliophile lillois, qui a mis gracieusement à sa disposition une riche collection de documents locaux.

Il souhaite enfin que la nouvelle église abrite, comme la précédente, pendant six siècles, la piété fervente -et filiale des bons «Saint-Sauveur» catholiques et français toujours !



## TABLE DES MATIÈRES

Lille au XII <sup>e</sup> siècle .....	1
La naissante église Saint-Sauveur .....	2
L'église Saint-Sauveur et la comtesse Jeanne .....	3
La paroisse Saint-Sauveur au temps de Marguerite de Flandre et de Guy de Dampierre .....	5
Les grands travaux à l'église Saint-Sauveur .....	6
La Noble Tour .....	7
Fondation de l'Hospice Gantois sur la paroisse Saint-Sauveur .....	8
La Bourse commune et les Ecoles dominicales au XVI <sup>e</sup> siècle .....	9
Les corps de métiers et les fêtes religieuses aux XV <sup>e</sup> et XVI <sup>e</sup> siècles .....	10
L'église Saint-Sauveur pendant la crise protestante .....	12
Les trois Ordres de Saint François d'Assise dans la paroisse Saint-Sauveur .....	14
Les Hibernois. - Les Brigittines. - L'hôpital de la Conception. - L'orphelinat Stappaert .....	16
La vie paroissiale d'un «Saint-Sauveur» au XVII <sup>e</sup> siècle .....	19
Les origines de la dévotion à N.-D. de Tongre .....	22
Quelques initiatives charitables .....	23
Le «réduit» de Saint-Sauveur et la porte de Paris .....	24
L'art au service de la paroisse Saint-Sauveur (XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles) .....	25
Détresse de la paroisse au temps de Louis XV .....	26
La Révolution .....	28
Réorganisation de la paroisse .....	29
Dévotion à N.-D. de Tongre au XIX <sup>e</sup> siècle .....	31
Les embellissements de l'église de 1845 à 1888 .....	33
L'incendie de 1896 .....	36
L'église actuelle .....	37
Une visite à l'église Saint-Sauveur .....	39